



Coordination mutualisée de proximité
pour l'appui et le soutien

RAPPORT D'ACTIVITE

COMPAS 2024



Table des matières

L'ASSOCIATION COMPAS.....4

1. L'historique de l'association RESPAVIE/COMPAS
2. Les rencontres annuelles des instances de l'association
3. Les structures élues au conseil d'administration de COMPAS
4. La contractualisation de COMPAS auprès de l'ARS
5. Une mutualisation pour un rapprochement ville-hôpital
6. L'équipe actuelle de COMPAS

BILAN 2024 DES ACTIVITES D'ANIMATION TERRITORIALE DE COMPAS.....8

1. L'accueil téléphonique et physique de COMPAS
2. La mise à disposition d'un site internet
3. La réalisation et l'envoi de son bulletin trimestriel : « l'Echo Réseau »
4. La réalisation de fiches pratiques COMPAS
5. Le centre de documentation COMPAS
6. Les soirées d'échange et de rencontre COMPAS
7. Les participations et contributions de COMPAS
8. Les rencontres avec les partenaires de COMPAS

BILAN 2024 DES ACTIVITES DU CENTRE DE FORMATION DE COMPAS.....12

1. Le centre de formation COMPAS
 - a) Son conseil pédagogique et scientifique
 - b) L'enregistrement au Développement Professionnel Continu
 - c) La certification QUALIOPI
2. La formation auprès des professionnels des établissements
 - a) La formation d'initiation et d'approfondissement en soins palliatifs
 - b) Les formations sur site
 - c) La formation de formateurs
3. La formation auprès des professionnels du domicile
 - a) Le programme des ateliers au siège de COMPAS
 - b) Les formations sur site
4. Les actions d'enseignement auprès des étudiants

BILAN 2024 DE L'ACTIVITE INTER-ETABLISSEMENTS DE COMPAS.....19

1. Les principes d'intervention de COMPAS Inter-Etablissements
2. La contractualisation auprès des structures adhérentes à COMPAS
 - a) Les structures adhérentes à COMPAS
 - b) Le bilan des auto-évaluations réalisées en 2024
 - c) La rencontre des nouveaux référents COMPAS
 - d) La journée annuelle COMPAS
3. Activité 2024 d'appui et de soutien auprès des professionnels
 - a) Les sensibilisations et les webinaires
 - b) L'appui au travail réflexif des équipes
 - c) Le soutien psychologique

BILAN 2024 DE L'ACTIVITE DOMICILE DE COMPAS26

1. Les professionnels libéraux partenaires
2. Les patients suivis par COMPAS domicile
3. Les indicateurs d'activité 2024 COMPAS domicile
 - a) Démarche d'inclusion et plan personnalisé d'intervention
 - b) Chiffres clés 2024
 - c) Utilisation du logiciel e.parcours via le CGS e.santé
 - d) Plaquette d'information à l'intention des usagers

SYNTHESE ET CONCLUSION 2024 - PERSPECTIVES 2025.....35

ANNEXES.....37

- Annexe 1 : Membres fondateurs RESPAVIE/COMPAS
- Annexe 2 : Liste des 25 structures membres du CA de COMPAS au 31/12/2024
- Annexe 3 : Liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS au 31/12/2024
- Annexe 4 : Evolution annuelle de l'utilisation du site Internet de COMPAS
- Annexe 5 : Liste des structures partenaires au 31/12/2024
- Annexe 6 : Bilan des évaluations 2024 des ressources de COMPAS
- Annexe 7 : Activité du centre de formation COMPAS
- Annexe 8 : Plan de développement des compétences 2024 de l'équipe COMPAS
- Annexe 9 : Tableau d'indicateurs 2024 des patients inclus par COMPAS Domicile
- Annexe 10 : Lettre de Mission ARS CPOM 2019-2022 COMPAS

L'ASSOCIATION COMPAS

L'Association **COMPAS** (Coordination Mutualisée de Proximité pour l'Appui et le Soutien), association de loi 1901, a pour objet de promouvoir la culture palliative sur le territoire, auprès des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, des professionnels de santé et des bénévoles, des personnes malades et de leurs proches, et de la population générale.

Dans ce but, l'association a pour vocation à faciliter l'accès aux soins palliatifs pour tous et partout en :

- Accompagnant la diffusion de la démarche palliative sur le territoire de la Loire-Atlantique
- Contribuant à la qualité du maintien au domicile des personnes en soins palliatifs
- Soutenant le développement des compétences des professionnels engagés dans la démarche palliative
- Participant à l'animation des acteurs du territoire de santé et en contribuant aux travaux régionaux sur les soins palliatifs et la culture palliative

L'association s'appuie pour cela sur ses ressources :

- Son équipe mobile inter-établissements apportant soutien et appui à l'ensemble des acteurs de santé et constituant un maillage territorial décloisonné au profit du parcours des patients.
- Son équipe mobile d'appui au domicile, contribuant à la coordination et à la sécurisation des maintiens au domicile
- Son centre de formation, à l'intention de tous ses adhérents, et son centre de ressource documentaire ouverts aux adhérents et abonnés.

Elle porte le Comité des EMSP du 44 réunissant l'ensemble des professionnels des EMSP et des équipes d'appui en soins palliatifs de Loire-Atlantique.

Dans sa mission d'animation territoriale, l'association s'adresse à l'ensemble de la population.

1- L'historique de l'association RESPAVIE/COMPAS

L'association RESPAVIE, créée depuis le 23 juin 1998, a été constituée en mars 1999, d'une équipe mobile Inter-Etablissement en Soins Palliatifs à l'initiative de 11 membres fondateurs¹.

L'équipe ressource financée est alors composée de 4 ETP sur le principe de la pluridisciplinarité (un cadre de santé, un médecin, une coordinatrice administrative et deux psychologues à 50%).

Les moyens financiers alloués par l'ARH puis l'ARS (MIG soins palliatifs) sont versés au CHU de Nantes, puis transférés sous forme de mises à disposition des professionnels, dans le cadre d'une convention de fonctionnement (précisée et présentée dans la charte de fonctionnement de RESPAVIE/COMPAS).

En 2006, une équipe réseau domicile en soins palliatifs a été créée (0.5 ETP médecin, 1 ETP infirmière, 0.3 ETP psychologue, 0.25 ETP assistante sociale et 0.25 ETP secrétaire). Financée par l'ARH puis l'ARS directement à l'association (FIR), elle vient développer ainsi les missions de RESPAVIE établissements auprès des professionnels du domicile et des usagers et permet une mutualisation des moyens, facilitant le parcours du patient sur le territoire.

¹ Liste des membres fondateurs – annexe 1, p. 36

Un documentaliste a été recruté en 2010 à 50% sur les deux activités afin de mettre en place un centre de documentation mutualisé à destination des adhérents. En 2012, une allocation versée par l'ARS au titre du soutien à destination des structures médico-sociales (MIG EHPAD) permet à RESPAVIE de recruter 1 ETP d'infirmière pour renforcer le soutien auprès des EHPAD.

En décembre 2012, RESPAVIE fusionne avec le RTCN (0.8 ETP infirmière et 0.75 ETP secrétaire) donnant naissance à COMPAS, structure pluri thématique de coordination, d'appui et de soutien de proximité en cancérologie et en soins palliatifs. Un numéro de téléphone et un accueil unique sont mis en place et une mutualisation de certaines ressources est mise en œuvre. En mars 2014, COMPAS recrute pour 18 mois un assistant spécialisé à 20% afin de renforcer l'activité cancérologie. Cette mission prend fin en novembre 2015.

En 2014, le centre de formation de COMPAS est enregistré en tant qu'organisme DPC. Les premiers programmes DPC de COMPAS sont proposés à partir de janvier 2015.

En mai 2016, COMPAS transfère son activité cancérologie aux Hôpitaux à Domicile de Nantes et de Saint Nazaire. Le poste infirmier en cancérologie est remplacé par un poste infirmier soins palliatifs (1 ETP) suite à la première contractualisation signée entre COMPAS et l'ARS en juillet 2016. Celui-ci vise à développer l'activité domicile et permettre aux EHPAD demandeurs et non conventionnés d'intégrer le réseau inter-établissements. COMPAS est alors missionnée pour proposer une animation territoriale aux acteurs en soins palliatifs.

En juillet 2017, le premier CPOM sur 2 ans est signé avec l'ARS. Les missions sont entérinées et un budget spécifique valide la mise en place d'un projet expérimental sur 2 ans de vidéo-staffs en soins palliatifs auprès des structures médico-sociales (comprend le financement de 0.1 ETP de médecin). Le centre de formation est agréé DATADOCK.

Fin 2018, un nouveau CPOM 2019/2022 sur 4 ans est validé. Il vient renforcer le temps de psychologue et d'assistante sociale sur l'activité domicile et pérenniser l'activité vidéo-staffs à partir de 2019. Une lettre de mission est également adressée à COMPAS l'engageant davantage encore dans son rôle d'animateur du territoire auprès des acteurs en soins palliatifs².

Fin 2019, un avenant au CPOM vise à renforcer le temps infirmier auprès des EHPAD et le temps de documentaliste pour élargir le périmètre du centre de documentation. Un « Comité des EMSP du 44 » (porté par l'association COMPAS) est créé afin de faciliter la coordination et la coopération entre les équipes. En 2022, un nouvel avenant permet de financer 0.7 ETP médical à destination principalement du soutien au domicile.

En 2023, l'Association COMPAS déménage ses bureaux à la demande du CHU de Nantes et s'installe sur Saint Herblain, initiant une démarche d'autonomisation de ses organisations tout en préservant une articulation privilégiée avec le CHU de Nantes sur le plan RH et la mise à disposition de son système d'information partagée. Une nouvelle convention cadre CHU/COMPAS est signée à la suite. COMPAS réécrit également ses valeurs associatives, en y associant l'équipe de coordination et en se faisant accompagner par un consultant externe.

L'association a été présidée au cours de son histoire par le Pr G. DABOUIS, puis le Dr C. OMET (2003/2012), le Dr V. BARBAROT (2013/2016), puis Mr Ph. CAILLON directeur d'EHPAD (2016/2023). Me A. PICHOT, directrice de l'HAD Nantes et Région est l'actuelle présidente de COMPAS depuis 2023.

Le poste de cadre de santé a progressivement évolué au fil des années, assurant la fonction de coordonnateur du réseau RESPAVIE en 2009 puis de directeur de COMPAS en 2013. Le poste a été revalorisé financièrement en cadre supérieur de santé en 2023. La direction de l'association est actuellement assurée par R. MOCQUET.

² Lettre de mission ARS-CPOM COMPAS 2019/2022 - annexe 11, p. 54

2- Les rencontres annuelles des instances de l'association

Nombres de réunions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Assemblée Générale	1	1	1	1	1	3	1
Conseil d'Administration	2	3	2	2	3	4	3
Bureau	4	4	4	6	6	7	4

3- Les structures élues au conseil d'administration de COMPAS

(Élues par l'assemblée générale réunie le 20 juin 2023)

L'assemblée générale regroupe les représentants des 193 structures de santé, médico-sociales et sociales adhérentes et les 166 professionnels libéraux qui ont souhaité adhérer à titre individuel. Ce réseau d'acteurs se retrouve représenté au conseil d'administration puis au bureau de l'association.³

4- La contractualisation de COMPAS auprès de l'ARS

COMPAS et l'ARS ont signé en mars 2019 un CPOM sur 4 ans 2019/2022.

Il est ainsi rappelé en préambule que le dispositif d'appui en soins palliatifs COMPAS s'inscrit dans la politique régionale de déploiement des soins palliatifs en répondant à plusieurs missions :

- En tant qu'équipe mobile de soins palliatifs inter-établissements intervenant sur un périmètre clairement défini avec les autres EMSP du territoire de la Loire-Atlantique. En appui aux établissements de santé, aux structures médico-sociales et sociales engagées dans cette démarche, elle participe au décloisonnement et à l'articulation des acteurs du sanitaire et du social.*
- D'autre part, le dispositif d'appui COMPAS contribue à animer et fédérer les acteurs du territoire de santé de la Loire Atlantique sur les enjeux de la prise en charge et de l'accompagnement en soins palliatifs (organisation de temps d'échanges de pratiques, protocoles communs, amélioration de la fluidité entre les acteurs, organisation de formations...). A ce titre, le dispositif d'appui COMPAS apporte son expertise et ses compétences aux acteurs du territoire et en premier lieu aux EMSP de la Loire Atlantique.*
- Le dispositif d'appui COMPAS est également mobilisé sur l'enjeu du déploiement des soins palliatifs au domicile conventionnel. A ce titre, il contribuera, en lien avec les travaux de l'ARS, à l'élaboration d'un cadre d'organisation permettant une diffusion de la démarche palliative en ville.*
- Enfin, le dispositif COMPAS pourra être sollicité par les acteurs des autres territoires de santé de la région pour faire bénéficier de son expérience et capitaliser sur ses outils.*

5- Une mutualisation pour un rapprochement ville-hôpital

L'activité COMPAS Inter-Etablissements est fortement associée à l'activité domicile de COMPAS. Au-delà de la mutualisation des moyens et des ressources permettant de consolider l'organisation nécessaire à la réalisation des missions de chacun, il s'agit également d'assurer le lien entre les acteurs du territoire et de les soutenir face aux situations complexes.

Ce maillage inter-établissements permet, en s'appuyant sur les référents nommés et la connaissance entre acteurs, de lutter contre les hospitalisations excessives et l'arrivée précipitée des patients aux urgences, au profit d'hospitalisations de répit et d'hospitalisations programmées. Réalisé dans un souci d'anticipation, ce travail en collaboration est de nature à favoriser le maintien au domicile, ainsi que le soutien des aidants et des professionnels de premier recours.

³ Tableau récapitulatif des 25 représentations au CA COMPAS - annexe 2, p.37

6- L'équipe actuelle de COMPAS

L'équipe de coordination pluridisciplinaire de COMPAS regroupe, au 31 décembre 2024, 15 professionnels dont plusieurs exercent à temps partiel (11.10 ETP) [cf. la liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS en annexe⁴].

EQUIPE COMPAS	Financement MIG	Financement FIR
1 Directeur	1 ETP* en	Transversal
1 Documentaliste		0.6 ETP*
3 Médecins	1 ETP	1.3 ETP
4 Infirmières	1 ETP	2.2 ETP
3 Psychologues	1 ETP	0.5 ETP
1 Assistant Social		0.5 ETP
2 Assistantes Administratives	1 ETP	1 ETP

* Contribution financière de l'association COMPAS

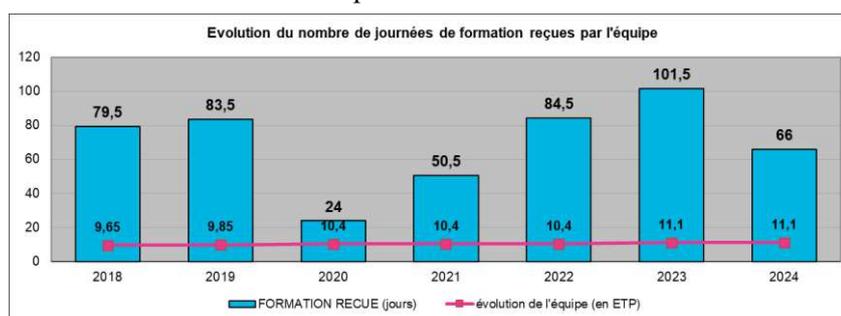
a) La mobilité au sein de l'équipe en 2024

Départ de Nelly DAVID au 31 mars, psychologue à 50% sur l'équipe domicile, remplacée par Charlotte BARBEAU au 5 juin. Départ de Valentin Naudé-Diaz, psychologue à 50% sur l'équipe établissement au 30 octobre, remplacée par Zoé Cintrat au 07 janvier 2025.

b) Développement de la compétence collective de l'équipe de coordination de COMPAS

Afin de remplir sa mission, l'équipe bénéficie de formations et d'actualisation de ses connaissances, permettant de consolider son expertise et poursuivre ainsi sa fonction d'appui et de conseil auprès des professionnels de proximité. Sa participation aux congrès professionnels régionaux et nationaux contribue à cet enjeu collectif.⁵

La chute des formations et congrès en 2020/2021 s'explique par l'interruption post-covid. Exceptionnellement, toute l'équipe a pu bénéficier en 2023 du congrès national SFAP à Nantes. En 2024, l'absentéisme a limité les inscriptions.



c) Accompagnement de l'équipe par des tiers extérieurs (16 séances en 2024)

- L'équipe domicile a bénéficié également d'une **supervision clinique**, à hauteur de 7 séances en 2024, avec un superviseur extérieur, permettant un travail de distanciation et de réflexion sur sa pratique clinique.
- L'équipe inter-établissements a bénéficié également d'une **supervision/analyse de pratique**, permettant une reprise réflexive des appuis assurés par l'équipe, à hauteur de 7 séances.
- Après une année de pause et de réflexion collégiale, l'équipe a décidé de remettre en place un **espace d'échange collectif de l'ensemble de l'équipe** avec un nouveau tiers extérieur, à raison de 5 rencontre / an, à compter de l'automne. 2 rencontres ont eu lieu en 2024.

⁴ Liste des membres de l'équipe de coordination au 31/12/2024 - annexe 3, p. 38

⁵ Plan de développement des compétences 2024 de l'équipe COMPAS – annexe 8, p.48

BILAN 2024 DES ACTIVITES D'ANIMATION TERRITORIALE DE COMPAS

1. L'accueil téléphonique et physique de COMPAS

Un accueil unique téléphonique et physique des professionnels et des usagers est proposé du lundi au vendredi, de 9h à 17h30. Un appui téléphonique est à disposition de nos bénéficiaires par l'équipe pluridisciplinaire. Une information et une orientation vers nos partenaires est également assurée si besoin.

En dehors des heures d'ouverture, il est possible de laisser un message sur le répondeur de COMPAS, en précisant ses coordonnées. L'équipe prend contact aussitôt le message entendu.

L'appui téléphonique, en dehors de celui assuré dans le cadre du suivi des patients inclus à COMPAS Domicile, est toujours assuré par l'ensemble des membres de l'équipe. En 2024, l'équipe a assuré 137 interventions de soutiens et d'appuis téléphonique auprès des professionnels des structures.

2. La mise à disposition d'un site internet

Le site COMPAS « www.compas-soinspalliatifs.org », mis en ligne en janvier 2017, est destiné aux usagers, aux professionnels de santé et aux professionnels adhérents.

Celui-ci a été entièrement reconstruit et mis au format « responsive design » permettant de l'utiliser de façon ergonomique sur les tablettes et smartphones. Le nouveau site mis en ligne au 1^{er} janvier 2022 vise à offrir un accès aux actualités, aux droits des usagers, aux référentiels réglementaires et de bonnes pratiques et à informer sur les ressources du territoire et les missions de COMPAS.

Voici en quelques chiffres⁶, l'accès 2024 au site internet « compas-soinspalliatifs.org » :

- 5 088 visiteurs ont été dénombrés sur l'année, soit 13.9 visiteurs par jour.
- 15 966 pages ont été consultées sur 2024, dont particulièrement les fiches pratiques mises en ligne.



⁶ Evolution annuelle de l'usage du site internet de COMPAS - annexe 4, p.38

3. La réalisation et l'envoi d'un bulletin trimestriel : L'« Echo Réseau »



Il est adressé à l'ensemble des professionnels adhérents et accessible sur le site internet. Il a pour optique de maintenir la réflexion sur la démarche en soins palliatifs au sein des équipes et de permettre le partage des expériences de chacun.

Les professionnels adhérents sont invités à présenter des articles. Le comité de rédaction, composé également de professionnels des établissements du réseau, a été renouvelé et se réunit une fois par trimestre.

Voici les thèmes abordés au cours de l'année 2024 :

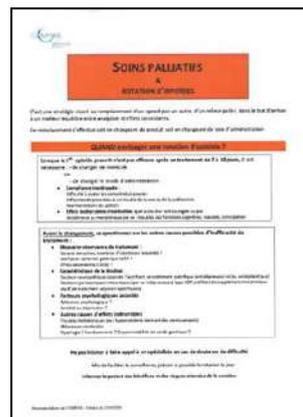
- Janvier : Jeunes aidants : s'ajuster à leur cheminement
- Avril : Précarités et soins palliatifs
- Juillet : Silence, on tourne
- Octobre : A vous, je peux le dire

4. La réalisation de fiches pratiques COMPAS

COMPAS met à disposition de l'ensemble des adhérents (et notamment sur son site internet) 40 fiches pratiques relatives à la prise en charge des patients en soins palliatifs et 4 à destination des aidants.

Ces référentiels de bonnes pratiques ont été élaborés au sein de groupes de travail composés de membres de l'équipe de coordination de COMPAS et des professionnels experts adhérents du territoire.

Un travail d'actualisation continu de ces documents a été entrepris ces dernières années et se poursuit depuis chaque année. En 2024, 6 nouvelles fiches ont été réalisées et 5 ont été réactualisées.



5. Le centre de documentation COMPAS

Il a pour mission de participer à la diffusion de la culture palliative en s'appuyant sur l'exploitation d'un fonds de ressources documentaires plurithématiques. Ce fonds vivant, ainsi que les services qui lui sont associés, ont d'abord été constitués pour répondre aux besoins des membres adhérents de COMPAS (établissements et libéraux) et de l'équipe de coordination. Le centre de documentation est aujourd'hui ouvert aux étudiants préparant le DIUSP de l'Université de Nantes, ainsi qu'à toute personne ou structure intéressée par les questions du soin palliatif et de la fin de vie sur le territoire de COMPAS, moyennant adhésion à l'association.

Une convention de partenariat documentaire est également proposée aux **équipes de la région Pays-de-la-Loire (EMSP, USP), sous la forme d'un abonnement annuel**, leur permettant d'accéder au fonds et aux services documentaires de COMPAS. A ce jour 11 équipes ont signé cette convention. Les principales thématiques représentées dans le fonds sont celles du soin, des relations et techniques de soins, de la douleur, de la maladie grave, de la psychologie et des sciences humaines, de

l'accompagnement, du deuil, de la mort, de l'éthique, des techniques de formation et de la méthodologie. Le CDI est géré par un documentaliste à temps partiel (60%).

L'activité 2023 du centre de documentation et son développement en quelques chiffres :

A ce jour, le fonds documentaire est constitué de :

- 1516 monographies dont 211 titres de littérature jeunesse (l'essentiel de ce fonds a été acquis en partenariat avec les ERRSPP de Nantes et d'Angers dans le cadre d'un projet soutenu par le CNL),
- 269 mémoires ou thèses ; un partenariat a été conclu en 2013 avec l'Université de Nantes pour le recueil des mémoires du DIUSP retenus par le jury,
- 113 documents audiovisuels,
- 1798 numéros de revues, et 16 abonnements en cours à des revues spécialisées

170 établissements adhérents au réseau sont représentés à travers les différents services proposés par le centre de documentation (prêt, lettre d'information, demandes de recherches bibliographiques), auxquels s'ajoutent les libéraux et les 11 partenaires régionaux (USP et EMSP). Les utilisateurs sollicitant le centre de documentation pour un emprunt ou une recherche documentaire (hors équipe de coordination) sont issus à 44% d'établissements hospitaliers, 33% du médico-social, et 14 % du domicile. Les 9% restants relevant d'autres types de structures (bénévoles, coopérative funéraire...).

Les emprunts :

- Tous les documents sont accessibles au prêt ; ils peuvent être empruntés sur place ou à distance (envoi et/ou retour par la poste). 292 emprunts, hors équipe de coordination (livres, revues, DVD, mémoires), soit 592 prêts équipe de coordination inclus (465 en 2023).
- 71 emprunteurs provenant de 33 établissements adhérents ou partenaires, ainsi que du secteur libéral.

La lettre d'information bimensuelle :

- Elle est constituée des notices d'articles des revues reçues dans la quinzaine ; d'une veille d'actualités thématique sur les soins palliatifs et la fin de vie ; d'un agenda des congrès et rencontres professionnelles ; d'une signalisation des nouveaux documents (livres et DVD) entrés dans le fonds.
- 691 professionnels inscrits issus de 181 établissements médicaux et médico-sociaux (adhérents et partenaires régionaux), ainsi que du secteur libéral. Elle a suscité 21 demandes de la part des abonnés, pour un accès à 41 documents.

Les recherches documentaires :

- 138 demandes de recherches en 2024 (bibliographies thématiques, demandes de copies d'articles), ayant suscité l'accès à 289 documents à distance.
- 33% des demandes émanent de l'équipe coordinatrice, 46% du réseau des établissements (y compris secteur libéral), et 21% d'acteurs hors réseau (partenaires régionaux (10%), étudiants infirmiers, formateurs...). 12% des sollicitations viennent d'étudiants du DIUSP, adhérents à COMPAS ou non.

Le groupe de lecteurs :

Dans l'objectif de promouvoir la culture palliative auprès des professionnels du territoire, un groupe de lecteurs a été constitué à l'initiative du centre de documentation. Ses membres, issus des établissements adhérents, se réunissent trois fois par an pour échanger autour de livres traitant de la fin de vie (romans, essais, livres jeunesse...). Ils produisent de courtes présentations d'ouvrages diffusées à l'ensemble des adhérents, comme autant d'invitations à la lecture. Celles-ci sont signalées dans la lettre d'information du centre de documentation, et publiées sur le site internet de COMPAS. 10 invitations à la lecture ont été éditées en 2024.

Les partenariats régionaux :

Onze partenaires régionaux ont signé ou renouvelé une convention annuelle leur permettant d'accéder au centre de documentation : EMSP Georges-Coulon, EMSP Pôle santé Sarthe et Loir (72), USP/EMSP du CH de Saint-Nazaire (44), ERRSPP d'Angers (49), EMSP Haut-Anjou (35), EMSP Loire-Vendée-Océan, EMASP La-Roche-sur-Yon, USP La-Roche-sur-Yon, EMSP Côte de lumière, EMSP Les Collines vendéennes, HAD Vendée.

Le portail documentaire :

Le centre de documentation s'est doté d'un [portail documentaire](#) en 2017. Toutes les références du fonds documentaire y sont interrogeables via un formulaire de recherche. Cet outil a pour but de mettre en valeur et de favoriser l'accès aux ressources documentaires de COMPAS à tous les adhérents, par-delà leurs contingences géographiques. 6826 visites ont été comptabilisées en 2024, pour 4419 visiteurs différents.

La base est constituée 13354 notices bibliographiques, dont 7783 articles ou numéros de revues, et 1516 livres. En 2024, 612 nouvelles notices ont été créées. Un désherbage est pratiqué depuis 2021.

Partenariats documentaires :

Le CDI entretient des partenariats avec des réseaux documentaires thématiques locaux et nationaux :

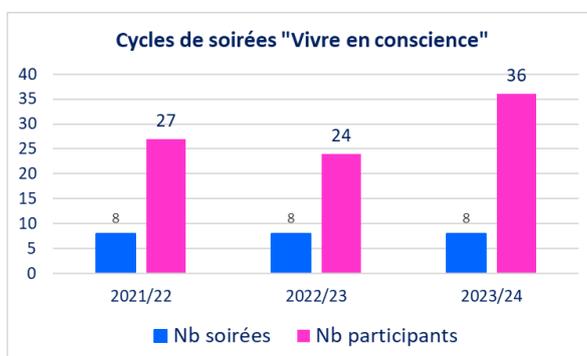
- [RESPALDOC](#), le Réseau national de documentation en soins palliatifs,
- Réseau des documentalistes en santé de l'agglomération nantaise,
- [RNDH](#), Réseau national des documentalistes hospitaliers,
- Membre du SUDOC-PS (catalogue collectif national des périodiques),
- [Mobilis](#), Pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire.

6. Les soirées d'échange et de rencontre COMPAS

COMPAS propose depuis 2021 un soutien différent aux professionnels adhérents qui le souhaitent en dehors de l'activité formation, sous la forme d'un cycle de soirées mensuelles « **Vivre en conscience** ». Ces soirées sont animées par le Dr Barbarot et sont programmées de 19h à 22h.

Après un premier temps d'information, le nombre d'inscriptions a été insuffisant pour maintenir cette proposition. Le cycle sera à nouveau présenté pour 2025/2026.

Un cycle de méditation destiné aux anciens participants, en présentiel et/ou en distanciel, a lui été maintenu pour 2024/2025 avec 19 inscrits.



7. Les participations et les contributions de COMPAS

LES REPRESENTATIONS EN 2024

Au niveau national :

- Réseau national de documentation en soins palliatifs et réseau national des documentalistes hospitaliers.
- Membre du groupe national des cellules régionales d'animation SP
- Groupe ressource et groupe formation de la SFAP
- Collège médical de la SFAP
- Conseil d'administration SFAP, responsable du collège des usagers et personnes qualifiées

Au niveau régional :

- Participation à la coordination régionale du collège des psychologues de la SFAP
- Participation au groupe de réflexion régional sur la cellule d'animation SP animée par l'ARS
- Co-animation et participation au groupe de réflexion régionale sur l'évolution de la journée régionale de SP
- Participation au comité d'organisation régional de la journée régionale 2025 à LAVAL
- Participation au collège SFAP régional des psychologues

Au niveau départemental et local :

- Comité d'organisation de la journée mondiale des soins palliatifs (Nantes-St Nazaire)
- Co-coordination pédagogique du DIU soins palliatifs et accompagnement de Nantes
- Co-pilotage du Comité des EMSP du 44 et participations aux rencontres semestrielles
- Coordination COMPAS des rencontres des psychologues du territoire (4 rencontres en 2024, réunissant 36 professionnels représentant 11 structures).
- Participation aux rencontres pluridisciplinaires trimestrielles des acteurs nantais intervenant auprès des patients porteurs de SLA et participation à la RCP SLA du territoire Nantais
- Membre de l'instance de gouvernance ouverte Longévité de Nantes Métropole
- Participation au groupe de travail mettant en place les futures RCP soins palliatifs territoriales

LES INTERVENTIONS PARTICULIERES EN 2024

- Rencontre « café/parents » « *vieillesse et soins palliatifs* » (C.VIGNERAS et I LAFONT)
- Intervention Table ronde, 16 novembre 2024 « *Hôpital, domicile et fin de vie, comment travailler en réseau* » (R. MOCQUET)
- Intervention en EHPAD auprès des parents des résidents, sur le vieillissement et la fin de vie. (C.VIGNERAS et I LAFONT)
- Organisation par COMPAS d'une conférence le 2 février 2024 à Nantes « *Face à la mort, le plus faible n'est peut-être pas celui qu'on croit* » avec Jérôme ALRIC, psychologue. **50 personnes présentes et 85 connections en distanciel.**
- Organisation par COMPAS d'une conférence le 8 avril 2024 à Nantes, « *Prendre soin, une éthique de proximité* » avec Agata ZILIENSKI, philosophe et « *Actualité et perspectives des soins palliatifs* » avec Claire FOURCADE, présidente de la SFAP. **95 participants**

8. Les rencontres avec les partenaires de COMPAS

51 rencontres ont été organisées en 2024 (structures non adhérentes, partenaires et instances partenaires)

Au-delà de nos participations aux différentes instances programmées, ces rencontres inter-équipes et interprofessionnelles sont déterminantes pour pérenniser et actualiser nos articulations et coopérations. C'est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux partenaires et acteurs sur le territoire et ainsi continuer à mieux faire connaître COMPAS.

Une collaboration privilégiée est mise en place :

- Avec les différentes équipes ressources en SP au travers du Comité des EMSP du 44
- Avec l'HAD Nantes et région, par la programmation de réunions cliniques sur les relais de patients.
- Avec l'ERRSPP de Nantes, dans le cadre d'interventions conjointes
- Avec l'USP du CHU de Nantes, par la programmation d'une rencontre annuelle afin de partager le bilan de nos collaborations sur l'année passée.
- Avec les établissements de santé adhérents porteurs d'EMSP interne, afin d'ajuster nos articulations annuellement.
- Avec l'ARS, pour le suivi du CPOM, la collaboration avec COMPAS au fil de l'eau, ainsi que pour les rencontres des représentants soins palliatifs départementaux.
- Avec le centre 15, par le signalement des patients suivis par le réseau avec transmission de certains éléments du dossier patient.
- Avec la CPAM, concernant l'utilisation annuelle du fond FNASS.
- Avec le DAC 44, les CLICS et les CPTS
- Avec la Métropole de Nantes, notamment au travers de la gouvernance ouverte longévité
- Avec la mairie de Saint Herblain, suite à l'inauguration des nouveaux locaux de COMPAS

BILAN 2024 DES ACTIVITES DU CENTRE DE FORMATION COMPAS

1. LE CENTRE DE FORMATION COMPAS

COMPAS est un organisme de formation agréé. Il s'agit de la seule activité payante et réservée aux structures et professionnels adhérents. Dans le cadre des contractualisations mises en place avec les établissements, COMPAS propose, organise et anime des sessions de formation d'initiation et d'approfondissement.

Elles ont chacune pour spécificité :

- **La pluridisciplinarité** : elles forment ensemble les différents professionnels de santé (médecins, infirmières, aides-soignants, cadre de santé, psychologues, assistantes sociales, etc.), visant à promouvoir le travail d'équipe. L'animation de ces journées est assurée par des binômes pluridisciplinaires (émanant de l'équipe de coordination mais aussi des personnes ressources exerçant sur le territoire et adhérentes à COMPAS).
- **Le maillage territorial** : elles permettent la rencontre des différents acteurs du territoire, contribuant à un partage des expériences et un décloisonnement des champs sanitaires et sociaux. Elles visent à développer la relation entre acteurs au sein du même territoire d'action facilitant ainsi le parcours patient.

1) SON CONSEIL PEDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

Composé de professionnels adhérents ressources du territoire et représentant les différentes structures, il a pour objet d'interroger et enrichir l'activité de formation, au travers de ses dispositifs, de ses outils pédagogiques et du programme de formation proposé.

2) L'ENREGISTREMENT AU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU



COMPAS, organisme de DPC agréé depuis 2014, a débuté son plan de programme DPC à partir du 1er janvier 2015. Evalué favorablement par les commissions scientifiques médicales et paramédicales initialement, COMPAS a été à nouveau agréé et a obtenu la validation de ses actions DPC en 2019. Les programmes de formations sont désormais référencés au fil de l'eau, en fonction du programme de formation de l'année.

3) LA CERTIFICATION QUALIOPCI



En 2017, le centre de formation de COMPAS est agréé et enregistré sur le catalogue DATADOCK afin que ses adhérents puissent bénéficier du financement des formations COMPAS auprès de leur OPCA.

En 2019, le centre de formation de COMPAS fait l'objet d'un audit qualité sur site (par UNIFAF) afin de contrôler nos conformités avec le cahier des charges préconisé et nous préparer à la certification. Le référencement DATADOCK du centre de formation de COMPAS est alors renouvelé en fin d'année 2019.



COMPAS obtient en septembre 2021 sa première certification Qualiopi sans réserve, « pour les actions de formation » après un travail collégial conséquent de traçabilité et de formalisation de ses procédures.

La mise en place de son logiciel métier DIGIFORMA a été un soutien dans cette démarche et permet aujourd'hui une gestion plus fluide et rapide de l'activité formation.

En 2023, le centre de formation valide son audit de surveillance et est audité par l'OPCO santé, réinterrogeant le format numérique de l'émargement des stagiaires. Le comité de pilotage du centre de formation a depuis renouvelé en avril 2024 sa certification Qualiopi sans réserve.

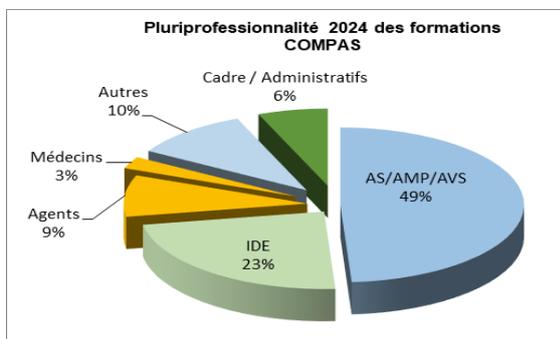
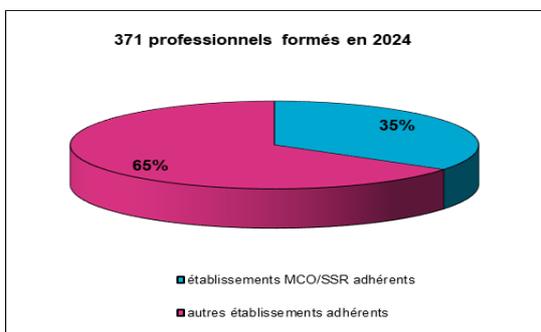
2. LA FORMATION AUPRES DES PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS⁷

L'année 2024 a permis au centre de formation de retrouver désormais une activité presque similaire à celle d'avant la crise sanitaire de 2020. Le taux de remplissage est de 87% (avec annulation d'une session) et le temps de présentéisme de 99% .

Au total, COMPAS inter-établissements a ainsi formé 371 professionnels dans le cadre de son activité de formation, au cours des **80 journées de formation** programmées sur l'année 2024, dans ses locaux ou sur site.

Les formations sont ouvertes à l'ensemble des professionnels adhérents qui accompagnent les malades et leurs proches et invitent à la pluridisciplinarité au sein des groupes de participants. Ci-dessous la cartographie des métiers représentés au sein de l'ensemble des formations 2024 de COMPAS.

A noter en 2024, une baisse de présence des IDE (en lien avec les difficultés RH auxquelles sont confrontées les structures)



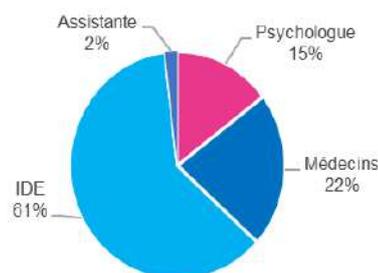
L'équipe de coordination s'appuie sur la participation de formateurs occasionnels afin d'animer les sessions se déroulant au siège. Cela lui permet d'animer des sessions spécifiques et personnalisées sur site. Ces formateurs occasionnels sont en général des référents adhérents et partenaires du réseau, recrutés pour leur qualité pédagogique par COMPAS.

⁷ Activité centre de formation COMPAS 2023- annexe 7, p.47

En 2024 l'animation des formations assurée par l'équipe de COMPAS représente **41 % des sessions** réalisées. Ce taux augmente sensiblement comparativement à 2023 (57.4%), démontrant l'implication de nos partenaires formateurs occasionnels.

Leur participation conséquente permet à l'équipe de coordination d'être plus disponible pour les autres modalités de soutiens.

Répartition 2024 des interventions de COMPAS par fonction



1) LA FORMATION D'INITIATION ET D'APPROFONDISSEMENT EN SOINS PALLIATIFS

Le plan de formation 2024 proposé par COMPAS a permis dans ce contexte épidémique particulier de former **265** professionnels au cours des **72** journées de formation organisées au siège. *Note moyenne de satisfaction des participants* : 9.3/10

Initiation aux soins palliatifs (66 jours de formations) : soit 197 personnes formées.

9 sessions de 6 jours : 141 participants

4 sessions de 3 jours (auxiliaires de vie et personnel socio-éducatif) : 56 participants

Approfondissement des soins palliatifs (6 jours de formation) : soit 68 personnes formées.

1 session « Initiation à la sophrologie » – 2 jours - 16 participants

1 session « Accompagnement des familles ayant un proche en situation palliative » – 16 participants

1 session « Faire un point sur sa pratique » – 14 participants

1 session « L'éthique des soins palliatifs au quotidien » – 11 participants

1 session « Personnel d'accueil et démarche palliative » - 11 participants

2) LES FORMATIONS SUR SITE

(a) Les ateliers formatifs

Un atelier consiste en une intervention de 3 heures, co-animée en binôme pluridisciplinaire, sur un sujet demandé par l'équipe pluridisciplinaire, en lien avec leur problématique ou leur projet d'accompagnement. 4 ateliers formatifs ont été réalisés en 2024, soit **59 professionnels formés** :

- 1 atelier sur « Repères en soins palliatifs – soins de bouche » – 12 participants
- 1 atelier sur « Relation et communication adaptée au patient en fin de vie et à ses proches » - 15 participants
- 1 atelier sur « L'accompagnement des usagers en soins palliatifs et en fin de vie » - 17 participants
- 1 atelier sur « La communication avec les familles ayant un proche en soins palliatifs » - 15 participants

(b) Les formations à la carte

A la demande de certaines structures adhérentes, et au regard de leur projet d'établissement, COMPAS répond à certains appels d'offres pour la mise en place de journées de formations courtes sur site. En 2024, deux structures en ont fait la demande :

- 1 journée sur « les directives anticipées » – 18 participants
- 1 journée sur « Accompagner en FAM et MAS un résident en situation palliatifs » – 15 participants

3) LA FORMATION DE FORMATEURS

En 2024, COMPAS a mis en place une formation de formateurs qui a eu lieu sur deux demies journées. Le thème de la formation était « concevoir et animer une formation à distance ». Elle a permis de former 14 personnes formateurs occasionnels (formateurs occasionnels et membres de l'équipe de coordination de COMPAS).

3. LA FORMATION AUPRES DES PROFESSIONNELS DU DOMICILE

En 2024, l'équipe pédagogique a proposé des ateliers rencontre aux professionnels libéraux permettant d'aborder plusieurs thématiques sur un après-midi. A noter, ces ateliers sont accessibles gratuitement.

1) LE PROGRAMME DES ATELIERS AU SIEGE DE COMPAS

5 ateliers ont été organisés autour des thématiques suivantes : **65 participants**

- **1 session** sur « cadre législatif des soins palliatifs / Pratiques sédatives en fin de vie / Qui appeler face à une situation palliative » réunissant **13 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.5/10*
- **1 session** sur « les différents types de douleur / nouvelle classification des antalgiques / cas cliniques et calculs de doses » réunissant **17 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.8/10*
- **1 session** sur « alimentation et hydratation en soins palliatifs / les symptômes de fin de vie / l'agonie / et alors, comment en parler ? » réunissant **15 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.7/10*
- **1 session** sur « les familles et les proches, qui sont-ils ? / mieux comprendre les familles en souffrance / comment en parler avec les familles / quelles aides sociales possibles ? » réunissant **9 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 10/10*
- **1 session** sur « mieux comprendre le vécu du patient lors d'une annonce de récurrence, d'arrêt de traitement, de soins palliatifs / mieux identifier ses mécanismes de défense en tant que soignant / réfléchir à la relation soignant/soigné et à son positionnement professionnel pour accompagner le patient dans ce contexte » réunissant **11 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.8/10*

2) LES FORMATIONS SUR SITE

- 1 intervention (2h) à JALMALV au sein du cycle de formation des bénévoles (auprès de 10 personnes)
- 3 FMC auprès de 39 professionnels libéraux

4. Les actions d'enseignement auprès des étudiants

Participation à la formation initiale des professionnels de santé

Celle-ci concerne au total en 2024, **10** actions de formation auprès de **526** étudiants

- Intervention à l'IFSI Croix Rouge : 2 demi-journées en 3^{ème} année
- Intervention à l'IFSI du CHU : 2 intervention en visioconférence en 3^{ème} année – définition des soins palliatifs et cadre législatif et symptômes
- Intervention à l'IFCS : 1 interventions – management des réseaux
- Intervention à l'IFAS – Croix Rouge : 1 demi-journée
- Intervention à l'IFAS – IFSO : 3 demi-journées – Accompagnement et soutien des personnes en fin de vie – la démarche palliative
- Intervention à l'ARIFT : 1 intervention – la démarche palliative

A celles-ci s'ajoutent d'autres interventions au sein des **formations universitaires** ou auprès d'autres élèves :

Participation au D.I.U. de Soins palliatifs

Participation du directeur R. MOCQUET en tant que coordonnateur pédagogique associé au Dr A. EVIN, sous la responsabilité du Pr J. NIZARD.

En 2024, la participation de l'équipe de COMPAS a représenté **6.5** journées de formations (interventions, cours et jury), assurées par 2 membres de l'équipe auprès de 33 étudiants, et **6** journées de temps pédagogique (coordination pédagogique et recrutement).

1 Intervention au DU de Coordonnateurs de parcours maintien gérontologique (15 étudiants)

Accompagnement de stagiaires/étudiants au sein de COMPAS

- 5 stagiaires ont été accueillies en 2024, dans le cadre du DIUSP, DU coordination de parcours complexes, DU douleur, soins de support et soins palliatifs, stage L2 psychologie clinique
- L'équipe est intervenue en tant que jury dans le cadre de trois soutenances IDE

BILAN 2024 DE L'ACTIVITE INTER ETABLISSEMENTS DE COMPAS

1. Les principes d'intervention de COMPAS Inter-Etablissements

COMPAS intervient auprès des établissements présents sur son territoire et qui souhaitent adhérer et s'engager dans l'amélioration des pratiques en soins palliatifs en contractualisant une démarche qualité. Les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux sont ainsi représentés au sein des différents collèges constitutifs du réseau.

Son périmètre d'intervention est infra-départemental : COMPAS Inter-Etablissements a vocation à couvrir l'agglomération nantaise et la partie Est du 44, le littoral étant couvert par l'EMSP de l'hôpital de Saint Nazaire.

Elle fonde son action sur trois principes :

La non substitution : ce sont aux équipes soignantes des structures adhérentes de dispenser les soins palliatifs.

La subsidiarité : chaque niveau d'action a son rôle propre.

La cohérence : l'action de l'équipe mobile et des personnes référentes sera relayée, facilitée et amplifiée par les institutions membres.

La limite d'intervention définie et entérinée dès le départ avec l'ARH/ARS consiste à ne pas rencontrer systématiquement le patient, mais à se centrer sur l'appui et le soutien des équipes face aux situations complexes de soins palliatifs (sauf situation particulière et toujours dans un esprit de compagnonnage). Depuis juillet 2016, nous offrons la possibilité d'un soutien à l'évaluation clinique du résident ou du patient, sous réserve de son accord et de celui de son médecin traitant (ou du médecin référent).

La finalité du maillage Inter-Etablissements COMPAS, constitué par chaque établissement partenaire, est de :

- promouvoir des soins palliatifs de qualité là où se trouve l'utilisateur en situation de besoin,
- d'accompagner les structures dans leur démarche d'évolution des pratiques,
- de faciliter la dynamique d'échanges inter-établissements permettant ainsi de fluidifier le parcours patient sur le territoire et de renforcer le maillage territorial.

L'intervention de l'EMSP Inter-Etablissements COMPAS s'inscrit donc « **dans une démarche de diffusion des compétences, de soutien des équipes et d'aide à l'inscription effective de la démarche palliative dans les projets d'établissements** », comme le précise le cadre réglementaire.⁸

Sa force réside :

- dans la création d'un réseau d'acteurs émanant des champs sanitaires, médicaux-sociaux et sociaux et de la nomination de référents formés au sein de chaque structure.
- dans la démarche d'engagement formalisée par une contractualisation renouvelée tous les 3 ans et par la procédure d'auto-évaluation partagée mise en place.

⁸ Instruction N° DGOS/R4/DGCS/2010/275 du 15 juillet 2010.

2. La contractualisation auprès des structures adhérentes à COMPAS

Les critères d'adhésion à COMPAS ont été élaborés initialement en fonction de la Loi 99-477 du 9 juin 1999, du Décret 2002-1463 du 17 décembre 2002 et de la politique d'action de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, ils correspondent aux exigences décrites par le législateur.

Le contrat d'engagement personnalisé est un engagement mutuel entre COMPAS soins palliatifs et l'établissement de santé partenaire.

Il se présente sous forme d'un contrat d'objectifs triennal et doit permettre l'engagement dans une démarche concrète, de qualité de soins palliatifs. Plusieurs niveaux, en fonction du degré de réalisation, sont définis selon des critères connus et reconnus par tous.

Dans cette démarche qualité, COMPAS s'appuie sur son expertise et se met à disposition afin de promouvoir la démarche et tenir un rôle de facilitateur et d'encouragement auprès des structures dans le déploiement des actions. Il implique la mise en œuvre d'un projet de soins palliatifs graduel, concerté, propre à chaque établissement dont l'objectif est de rendre mesurables et concrets les progrès réalisés.

L'articulation entre les établissements possédant une EMSP intra-établissement et COMPAS Inter-Etablissements se traduit par une contractualisation conjointe avec l'EMSP-Intra, comprenant :

- Le respect des missions de l'EMSP-Intra de l'appui et du soutien aux équipes de proximité,
- La sollicitation éventuelle de COMPAS pour des interventions nécessitant un regard extérieur (questionnement éthique, analyses de situations à forte complexité), dans un principe de non-substitution.
- Parmi les 21 établissements MCO/SSR adhérents de COMPAS, 5 d'entre eux possèdent au 31/12/2024 une EMSP intra-hospitalière, soit 24 % des établissements de santé (MCO/SSR).

Depuis janvier 2022, un questionnaire d'évaluation est désormais adressé en début de chaque année aux structures afin de recueillir leurs satisfactions sur les interventions et services de COMPAS et ainsi repérer les pistes d'améliorations.⁹

a. LES STRUCTURES ADHERENTES A COMPAS

Les critères d'adhésion à la démarche qualité soins palliatifs proposés par COMPAS

Ils ont été présentés et validés par l'ARH lors de la mise en place de la démarche :

- La mise en place d'un projet de soins palliatifs rédigé en concertation avec l'équipe dans le cadre du projet d'établissement,
- La nomination de référents COMPAS formés,
- L'organisation de réunions pluridisciplinaires centrées sur les patients,
- L'organisation de temps réflexifs sur la pratique,
- La mise à disposition de temps de parole collectifs,
- La formation du personnel,
- La collaboration avec les bénévoles d'accompagnement,
- Un accompagnement des familles,
- L'acquisition et l'utilisation de biens d'équipement.

⁹ Bilan des évaluations 2024 des ressources de COMPAS – annexe 6 p.50

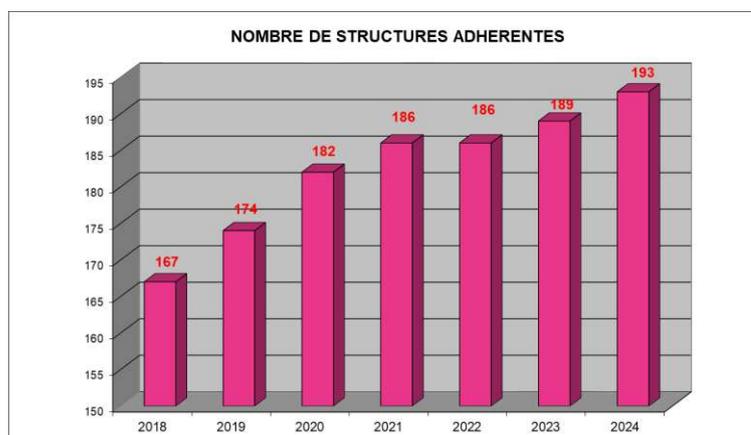
Le réseau Inter-Etablissements de COMPAS en 2024

Désormais, 193 structures sont adhérentes à COMPAS au 31 décembre 2024¹⁰.

193 établissements adhérents					
Hôpitaux / Cliniques / SSR	Structures médico-sociales du handicap	Structures médico-sociales de gérontologie	Structures de soins du domicile	Associations / services / bénévoles	Acteurs de la coordination
22	28	95	21	21	6

Les structures en attente d'adhésion : 1 structure

L'évolution des adhésions à COMPAS :



Les nouveaux contrats 2024 :

6 nouveaux contrats ont été signés en 2024.

Les 193 structures adhérentes ont donc contractualisé une démarche qualité et de coopération en soins palliatifs avec COMPAS Inter-Etablissements.

Arrêt d'adhésion 2024 :

2 structures ont suspendu leur adhésion en 2024 : pas de besoins repérés ni exprimés au regard du peu d'activité soins palliatifs au sein des établissements.

b. LE BILAN DES AUTO-EVALUATIONS REALISEES EN 2024

La démarche d'auto évaluation

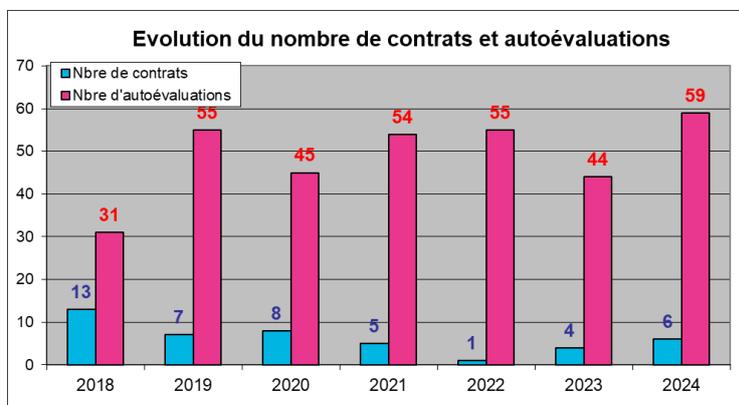
Une démarche d'auto-évaluation est ensuite formalisée, par l'envoi d'un questionnaire, à la fin des 3 années de collaboration. Puis une rencontre a lieu au sein de l'établissement afin de partager le bilan de la démarche palliative entreprise au cours des dernières années. Elle permet de réengager l'établissement et COMPAS Inter-Etablissements pour les 3 nouvelles années, en précisant les objectifs prioritaires envisagés conjointement. Sont présents à cette rencontre la direction de l'établissement et les référents nommés.

Cette démarche s'applique à chaque établissement adhérent, de santé, médico-social et social.

Deux niveaux de contrat ont été proposés selon la spécificité et la maturité d'engagement dans la démarche palliative des différents établissements.

¹⁰ Liste des structures partenaires au 31/12/2024 – annexe 5 p.40

Nombre d'auto-évaluations : 59 ont été réalisées en 2024, ce qui témoigne d'une forte activité de rencontre des structures adhérentes malgré le contexte sanitaire défavorable. 22 auto-évaluations prévues et programmées en 2023 ont été reportées en 2024. 12 auto-évaluations prévues en 2024 n'avaient pu être programmées au 31 décembre et seront reportées en 2025.



Perspectives 2025 pour la mise en œuvre de la démarche qualité

62 auto-évaluations (dont 12 reports) sont prévues pour l'année 2025, ce qui représente désormais un nombre très conséquent, mais assure la vitalité du réseau d'acteurs et la visibilité de l'équipe d'appui COMPAS.

Quelques nouvelles adhésions et donc de nouveaux contrats seront également programmés en 2025, conformément au CPOM signé avec l'ARS.

Pour rappel, des modalités de contractualisation avec les structures et acteurs indirectement concernés par les soins palliatifs sont proposées sous la forme de contrats de partenariat, renouvelables tous les 4 ans. Des conventions sont aussi signées avec les structures de coordination territoriales sur une durée identique.

c. LA RENCONTRE DES NOUVEAUX REFERENTS COMPAS

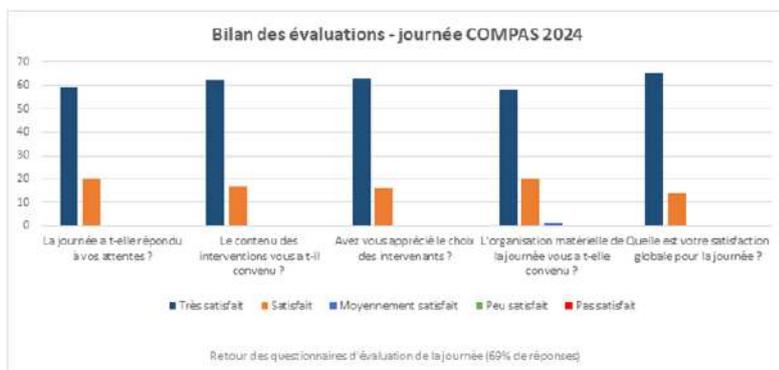
Chaque établissement adhérent nomme des référents COMPAS qui seront amenés à se former au cours de l'année afin de pouvoir être des interlocuteurs privilégiés auprès de l'équipe de coordination et créer ainsi le maillage nécessaire au travail en réseau. **58 nouveaux référents** ont été nommés au cours des 12 derniers mois.

Une demi-journée d'accueil des référents nouvellement nommés a été mise en place en septembre 2024 comme chaque année afin de mieux connaître COMPAS et réfléchir aux missions du référent COMPAS. Cette demi-journée a permis d'accueillir 26 nouveaux référents.

Au 31/12/2024, il existe **530 professionnels référents COMPAS inter-établissements** et 166 référents libéraux qui ont adhéré en leur nom propre à COMPAS (liste actualisée en temps réel), recensés dans un annuaire des référents

d. LA JOURNEE ANNUELLE COMPAS

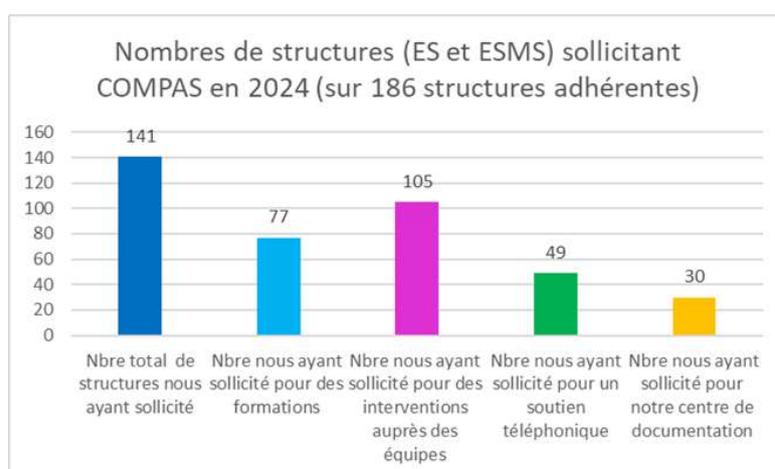
La journée annuelle de COMPAS s'est tenue en Mai 2024 et avait pour thématique « La vulnérabilité au cœur du soin ». Cette journée a réuni **115 participants**.



3. **Activité 2024 d'appui et de soutien auprès des professionnels**

L'ambition d'un réseau d'acteurs réside avant tout dans sa capacité à être dynamique et vivant, se traduisant par des interactions et des échanges réguliers. La vitalité du réseau de COMPAS peut se mesurer notamment par le nombre d'acteurs qui le sollicitent au cours de l'année pour une intervention ou un soutien.

Concernant spécifiquement l'appui de COMPAS auprès des 186 établissements de santé (ES) et structures du médico-sociales (ESMS) adhérentes, **141 structures d'entre elles (76%)** ont sollicité COMPAS en 2024 (74% en 2023). Cela montre une bonne vitalité du réseau, dans la mesure où plusieurs structures adhérentes rencontrent très rarement des besoins, indirectement concernées par la démarche palliative, et compte tenu du contexte poste-covid qui fragilise les équipes et les organisations. Notons néanmoins que **77** seulement d'entre elles nous ont sollicité pour la formation, soit 41% de ces structures.



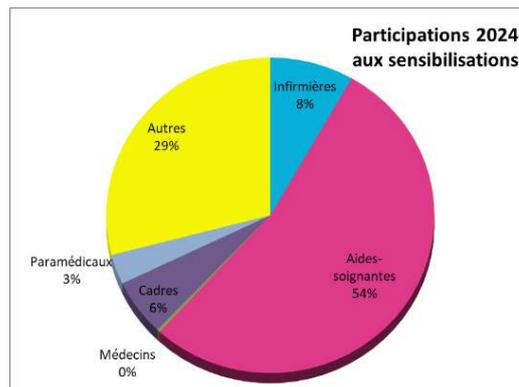
a. LES SENSIBILISATIONS ET LES WEBINAIRES

- ❖ **14 sensibilisations ont été programmées sur 2024 et réalisées. 327 professionnels** en ont bénéficié. Celles-ci durent 1 heure et sont animées par un membre de l'équipe de coordination de COMPAS.

Elles se déroulent au sein de la structure et sont accessibles à l'ensemble du personnel.

Auprès de 13 établissements médico-sociaux.
Les thématiques les plus fréquemment demandées sont :

- La démarche palliative (4)
- Les directives anticipées et la personne de confiance (4)
- Soins palliatifs / fin de vie (3)
- La douleur / échelle d'évaluation (2)
- Alimentation et hydratation en fin de vie (1)



En 2024, l'animation de ces actions a été réalisée par les infirmières de COMPAS. La participation demeure pluridisciplinaire et compte en moyenne **23 participants** (11.1 en 2023). Les Aides-soignants sont cependant de plus en plus représentés au détriment des autres.

- ❖ Un nouveau format de sensibilisation sous la forme de webinaires (1 heure de connexion en directe ouvert à plusieurs équipes en même temps) a été proposé et mis en place au second semestre 2024, au regard des thématiques récurrentes demandées en sensibilisation et l'impossibilité pour l'équipe de répondre à l'ensemble des demandes.

2 Webinaires ont été programmés et ont bénéficiés à **88 professionnels** :

- La démarche palliative (1)
- Les directives anticipées et la personne de confiance (1)

b. L'APPUI AU TRAVAIL REFLEXIF DES EQUIPES

Des soutiens dans le cadre de la prise de décisions collégiales : 4 réalisées (4 en 2023)

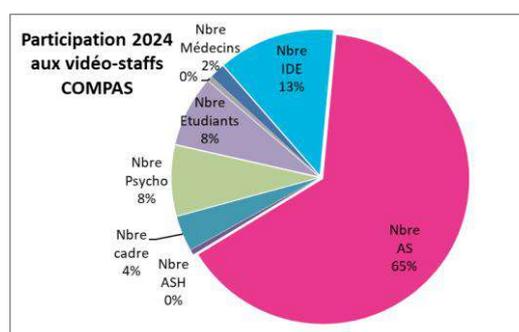
COMPAS intervient à la demande en tant que tiers extérieur/expert auprès des équipes dans les situations requises par le cadre législatif (sédation profonde et continue jusqu'au décès, arrêt de traitements...). Ces demandes restent à ce jour très peu fréquentes.

Des vidéo-staffs auprès de structures équipées par COMPAS

21 vidéo-staffs ont été programmés et 19 réalisés

179 professionnels ont participé aux vidéo-staffs sur 2024 (moyenne 8.8 professionnels présents).

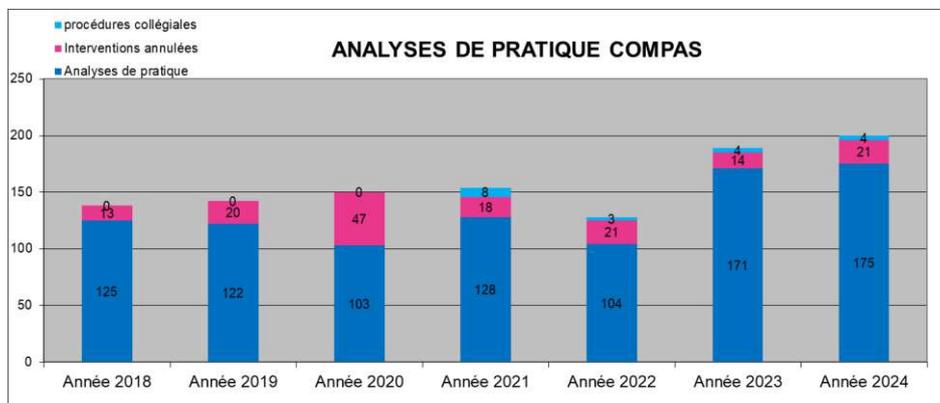
L'animation est assurée habituellement par un binôme COMPAS médecin /infirmière



Des analyses de la pratique : 196 planifiées sur 2024.

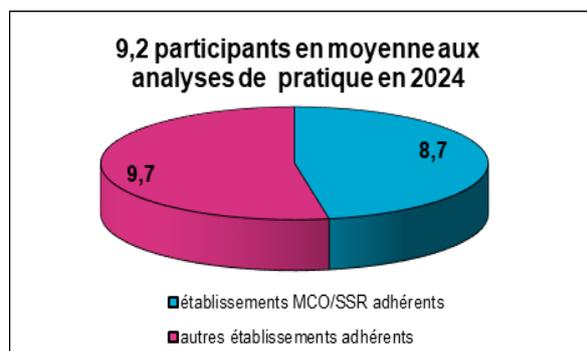
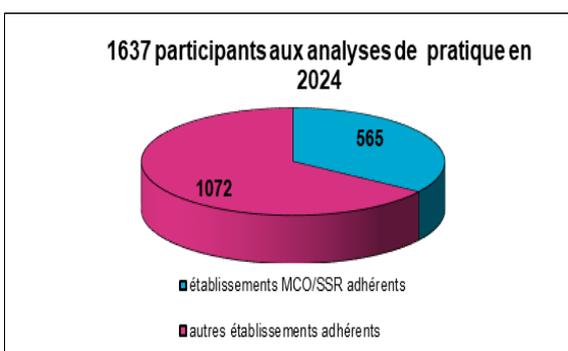
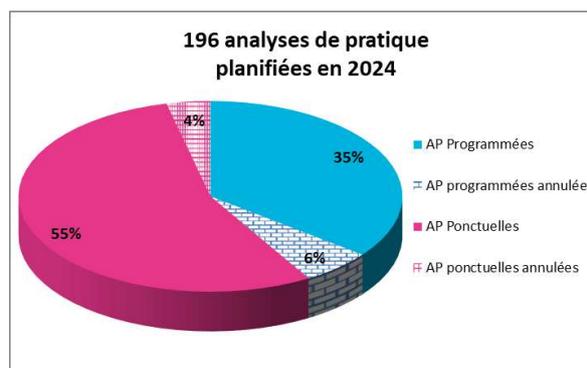
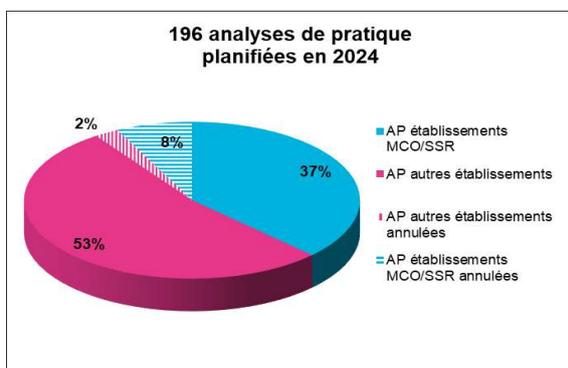
Elles durent environ 1h et sont centrées sur la prise en charge problématique et complexe d'un patient en soins palliatifs. La pluridisciplinarité est requise dans l'intérêt du travail réflexif à mener.

Elles peuvent se dérouler au cours de la prise en charge (réflexion éthique, thérapeutique, ou d'accompagnement) ou en aval (analyse rétrospective d'une situation passée).

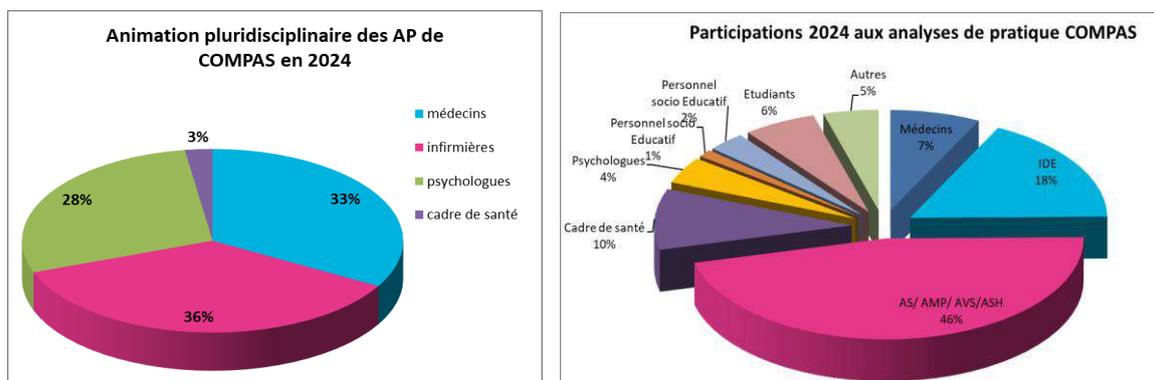


81 structures différentes en ont bénéficié au cours de l'année 2024 (72 en 2023) dont 18 structures MCO/SSR. La participation des équipes demandeuses est en moyenne de **8.1 professionnels** en 2024 (9 en 2023). **21** planifications sur 196 demandes ont été annulées sur l'année 2024 (10.7%).

Les analyses de pratique peuvent être programmées sur l'année afin de permettre une régularité du travail réflexif de l'équipe (particulièrement réservées aux services détenteurs de Lits Identifiés en Soins Palliatifs), à raison de 4 séances par an. Sinon, elles sont à la demande spontanée de l'équipe. A noter une forte augmentation des demandes en 2023.



Les analyses de pratique sont animées par un binôme pluridisciplinaire. Celui-ci est décidé en fonction des disponibilités. Quelquefois, le binôme est pensé en fonction de la situation problématique à travailler ou en fonction des acteurs présents (médecin par exemple).



Il est important que les différents métiers soient représentés afin d'éclairer les différentes dimensions de la situation étudiée. Cette diversité professionnelle présente aux AP demeure constante ces dernières années malgré le contexte d'absentéisme important.

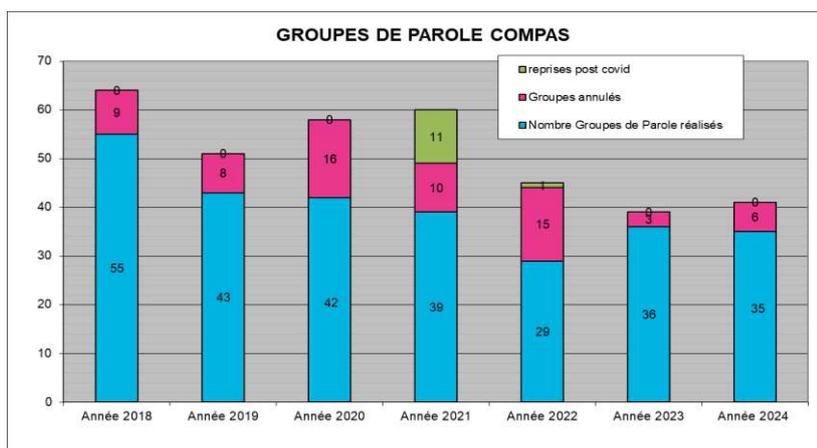
c. LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le soutien collectif : 35 planifiés sur 2024

Les groupes de parole peuvent être programmés et thématiques (cycle de 3 groupes consécutifs sur 6 mois par exemple) ou libres, animés par un psychologue de COMPAS.

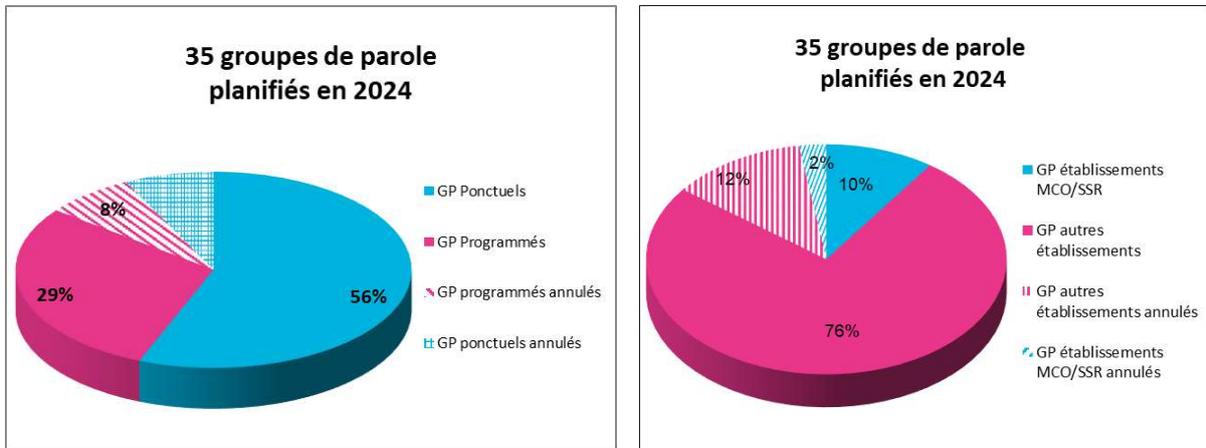
- 29 ont été animés auprès de 213 professionnels, soit 17.10 % d'annulation (7.7 % en 2023),
- 22 établissements ou structures différents en ont bénéficié (20 en 2023).
- La participation est en moyenne de 6.08 professionnels (6.15 en 2023).

Le nombre de groupes de parole demandés diminue depuis quelques années, bien que la charge émotionnelle demeure présente et que les décès augmentent au sein des structures.

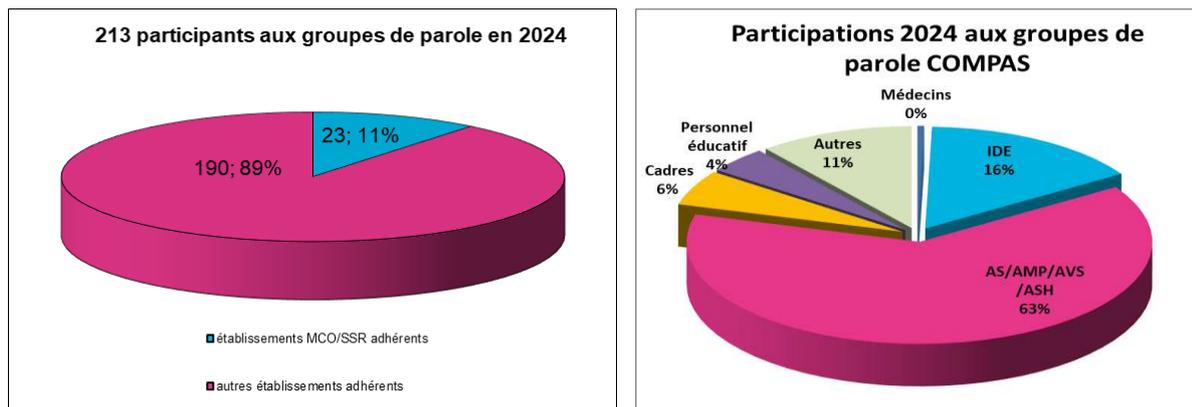


Les reprises post-Covid : COMPAS a également proposé en 2020 et 2021 des reprises post-covid afin d'accompagner les équipes dans un travail de mise en mots des situations difficiles éprouvées collectivement. Leur animation était assurée par un binôme pluridisciplinaire au sein duquel participait un psychologue. Celles-ci se sont arrêtées en 2022.

Concernant les groupes de parole, une petite moitié d'entre eux est programmée de façon régulière sur une année auprès de certaines structures. Les autres sont planifiés à la demande. Les 3/4 des interventions concernent les EHPAD du territoire.



La représentation professionnelle au sein des groupes demeure pluridisciplinaire malgré ce contexte.



Des soutiens individuels : 5 soutiens individuels ont été assurés en 2024 (5 en 2023).

BILAN 2024 DE L'ACTIVITE DOMICILE DE COMPAS

POPULATION CIBLE

COMPAS-Domicile concerne l'aide à la prise en charge des personnes malades en situation palliative, atteintes de pathologies graves et incurables engageant le pronostic vital à court ou moyen terme : quelle que soit leur pathologie (cancer, maladies neurodégénératives, poly-pathologies notamment en gériatrie...), et domiciliées à leur domicile privé.

Son territoire d'intervention : depuis 2010, ce fut l'unique dispositif d'appui soins palliatifs à domicile sur le 44, ses moyens étant initialement alloués pour NANTES et son agglomération. Actuellement, COMPAS domicile s'appuie dans la mesure du possible sur ses partenaires de proximité sur le reste du territoire de recours (Ancenis, Châteaubriant, Machecoul), mais peut apporter des réponses ponctuelles si nécessaire. En 2016 puis en 2019, le dispositif d'appui au domicile de COMPAS a été renforcé afin d'élargir son périmètre géographique et accompagner davantage de patients au domicile.

En 2020, la candidature de COMPAS est retenue par l'ARS et le CGS E-santé afin de pouvoir bénéficier du logiciel E-parcours (utilisé par les MAIA, certains CLICS /réseaux). Le travail de mise en place et de paramétrage s'effectue sur l'année et sa mise en route est effective au 1^{er} janvier 2021.

En 2022, COMPAS a bénéficié d'un 0.7 ETP de médecin permettant la permanence du soutien médical 5 jours/7.

SES MISSIONS

Améliorer la prise en charge des patients en soins palliatifs par :

- **Le soutien des professionnels de santé**
 - Aider les soignants à évaluer les situations complexes.
 - Aider à l'orientation du patient lorsque la prise en charge à domicile n'est pas ou plus possible.
 - Coordonner les relations entre le domicile, les institutions et les autres réseaux.
 - Sensibiliser et former les acteurs de santé aux soins palliatifs.
 - Conseiller et apporter un appui aux soignants.
- **Le soutien de l'entourage**
 - Proposer un bilan social afin de mettre en place les aides facilitant le maintien à domicile.
 - Proposer un soutien psychologique des proches et les orienter vers des personnes ressources.
- **La continuité des soins auprès de la personne malade**
 - Favoriser la prise en charge des patients à domicile lorsqu'elle est possible et que les patients le souhaitent.
 - Offrir l'accès en ce sens au soutien psychologique du patient.
 - Faciliter l'orientation vers des structures de répit lorsque le maintien à domicile n'est plus possible afin d'éviter le passage par un service d'urgence.
 - Aider à l'élaboration du projet de santé avec la personne malade en situation complexe.

1- LES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX

Sur l'année 2024, 425 professionnels ont collaboré avec l'équipe domicile de COMPAS

Médecins généralistes	195
Médecins spécialistes	113
Infirmiers	95
Psychologues *	22

*Ces psychologues libéraux (adhérents) sont sollicités par notre psychologue du domicile pour intervenir au nom de COMPAS au domicile des patients inclus afin de leur assurer un soutien psychologique ainsi qu'à leurs proches. Ils constituent ainsi une équipe impliquée et engagée dans la démarche palliative, en se réunissant chaque semestre. Leur couverture territoriale est proche du périmètre d'intervention de l'équipe domicile. COMPAS a expérimenté en 2023 de ne plus limiter le nombre de soutiens lors de ces accompagnements par personne et de maintenir 3 séances au titre du soutien de deuil.

Les professionnels libéraux adhérents à l'association :

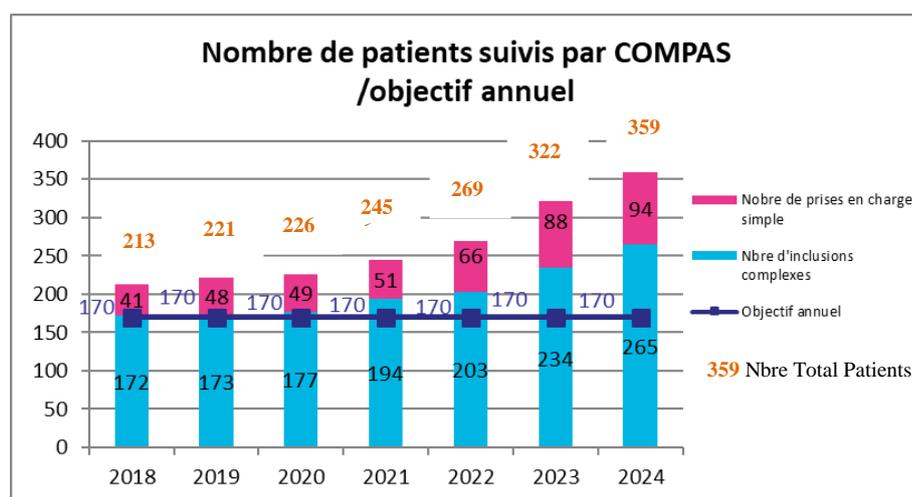
Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'adhésion de nos partenaires est gratuite et valable 3 ans.

Nombre total de professionnels adhérents à COMPAS	166 professionnels au 31/12 /2024
Médecins Généralistes	90
Infirmières Diplômées d'Etat	46
Psychologues	26
Autres professions libérales	4

2- LES PATIENTS SUIVIS PAR COMPAS DOMICILE

A partir de 2015, le conseil d'administration de COMPAS décide de préserver les moyens alloués à COMPAS Domicile aux personnes malades domiciliées à leur domicile privé. Concernant les patients domiciliés en EHPAD, COMPAS Inter-établissements reste à disposition des équipes médico-soignantes afin d'apporter son appui et ses conseils.

359 patients ont été suivis par COMPAS Domicile, dont **285** nouveaux patients en 2024. L'objectif fixé en 2016 avec l'ARS était de parvenir progressivement à 170 patients, avec le renforcement de l'équipe domicile.

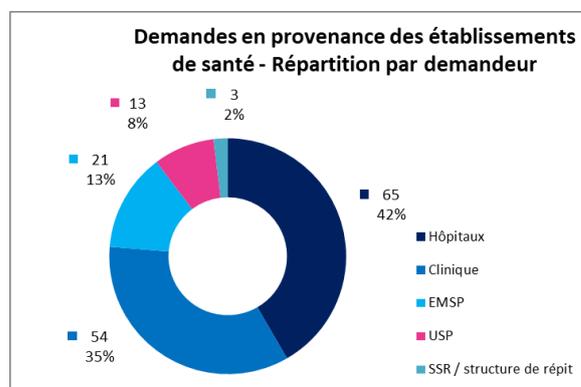
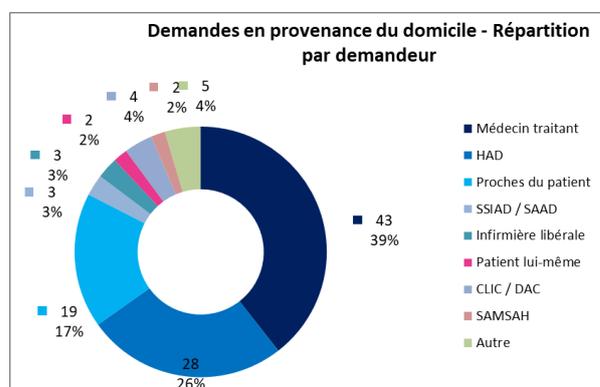
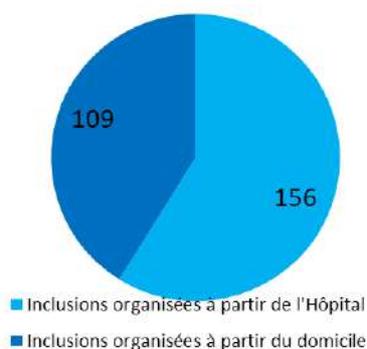


▪ Profil des personnes suivies :

Profil des personnes suivies	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Moyenne d'âge	72 ans	72 ans	72 ans	75 ans	73 ans	74 ans	78 ans
Femmes	47%	41%	41%	45.5%	47.6%	51.1%	50.2 %
Hommes	53%	59%	59%	54.5%	52.4%	48.9%	49.8 %
Nombre de Personnes de plus de 70 ans	57%	60%	63%	69%	68%	69%	73.5%
Pathologies concernées	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cancer (dont % de cancer hématologique)	71% (5%)	74% (3%)	80% (4%)	76% (5%)	82.2% (3.3%)	70.8% (4.9%)	75% (6.1%)
Maladies Neurologiques	13%	10%	11%	9%	5.6%	6.2%	8%
Poly-pathologie de la personne âgée	16%	16%	9%	15%	12.3%	18%	17%
Durée moyenne d'inclusion des patients suivis en situations complexes sur 2024						190 jours	

▪ Origine de la demande :

Les demandes se répartissent entre les acteurs du domicile et ceux du secteur hospitalier. Les demandes hospitalières semblent se renforcer progressivement, à l'image de la collaboration qui se développe lors des sorties hospitalières.



Concernant les demandes émanant du domicile, nous pouvons constater que le médecin traitant demeure à ce jour le principal demandeur.

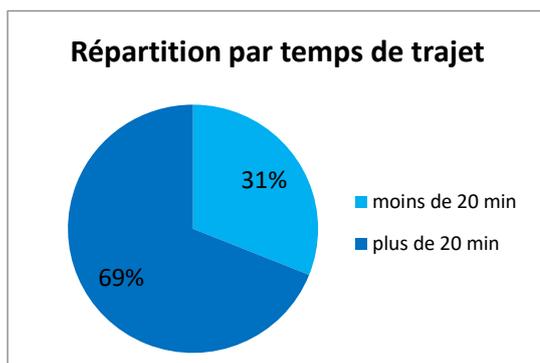
- Périmètre d'intervention de COMPAS Domicile :

En 2024, COMPAS a été sollicité sur 60 communes différentes.

Au cours des 5 dernières années, 86 communes en ont bénéficié sur les 93 communes différentes présentes au sein du périmètre d'intervention défini à ce jour (92.5%).

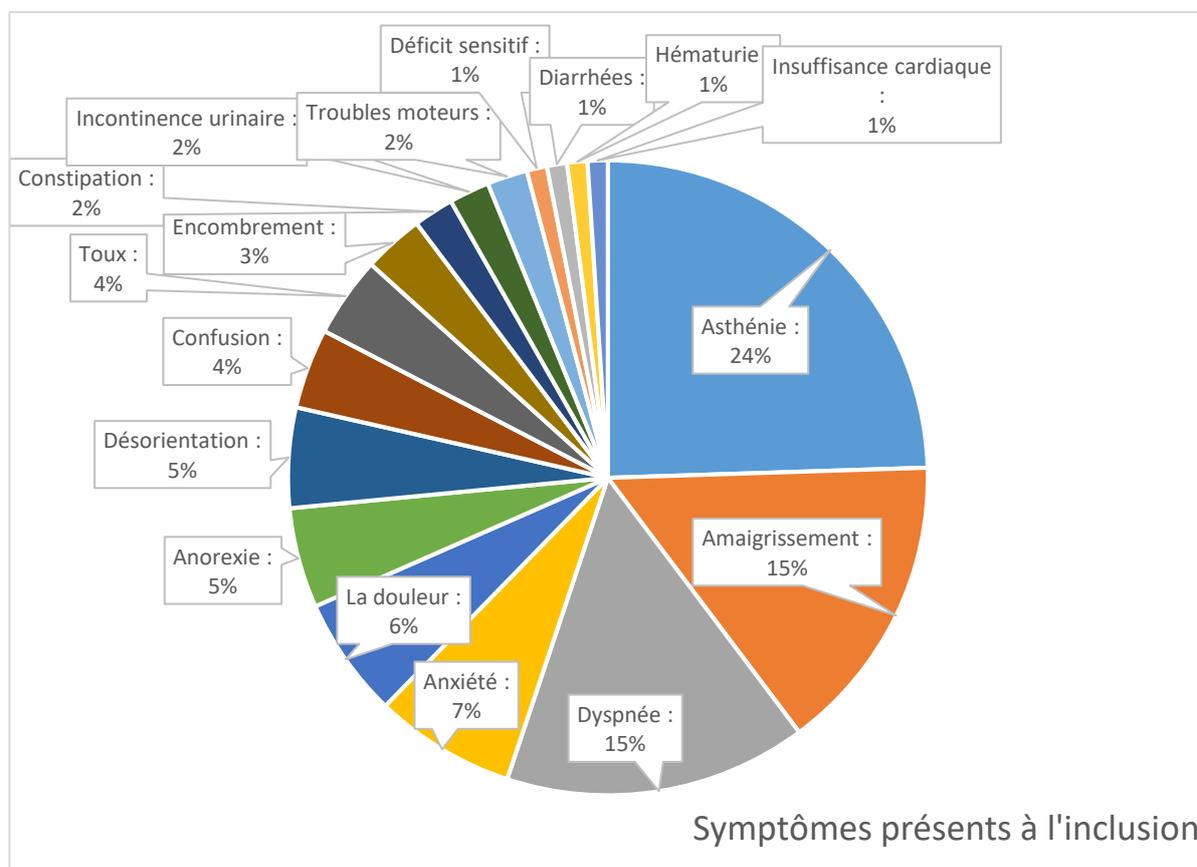
- Temps de trajet :

La répartition en temps de trajet au départ du siège de COMPAS est la suivante :



- Symptômes présents chez le patient lors de l'inclusion en 2024 :

Symptômes par ordre de fréquence :



3- INDICATEURS DE L'ACTIVITE 2024 COMPAS DOMICILE

a) Démarche d'inclusion et Plan Personnalisé d'intervention

Sous réserve que le patient (ou à défaut son entourage s'il ne peut s'exprimer) et son médecin traitant soient informés et aient donné leur aval, un patient peut être inclus et bénéficier de l'appui de COMPAS domicile à la demande des professionnels du premier recours, du patient lui-même ou de son entourage.

Des démarches par téléphone peuvent être entreprises sans tarder en fonction des besoins et des impératifs. Puis, une visite à domicile (VAD) est programmée et assurée par un binôme pluridisciplinaire de COMPAS, en sollicitant la présence du médecin traitant afin de partager l'évaluation clinique du patient.

Un temps de réunion de coordination est proposé à la suite, en pluridisciplinarité, afin d'élaborer le plan personnalisé de santé (projet de soin, plan d'aide, prestations dérogatoires au titre du soutien psychologique, etc.). S'ils peuvent se déplacer, les professionnels libéraux sont dédommagés forfaitairement sous la forme de prestations dérogatoires. Sinon, une coordination pluridisciplinaire téléphonique est mise en œuvre pour chaque patient inclus.

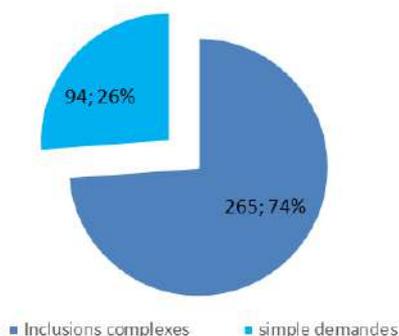
Conformément au cahier des charges des réseaux de santé, chaque inclusion de patient se traduit par l'élaboration écrite d'un plan personnalisé de santé (PPS) individualisé. Celui-ci est pluridisciplinaire, médico-psycho-social. Il est systématiquement adressé à l'ensemble des professionnels du premier recours intervenant auprès du patient, dans les jours qui suivent la visite à domicile.

Un suivi et un soutien sont ensuite apportés au regard des besoins et des objectifs du PPS jusqu'au décès du patient si nécessaire.

b) Chiffres clés 2024

Les indicateurs sont réunis au sein du tableau des indicateurs¹¹. Ils concernent le suivi des patients inclus par COMPAS DOMICILE (359 patients).

Répartition des prises en charge



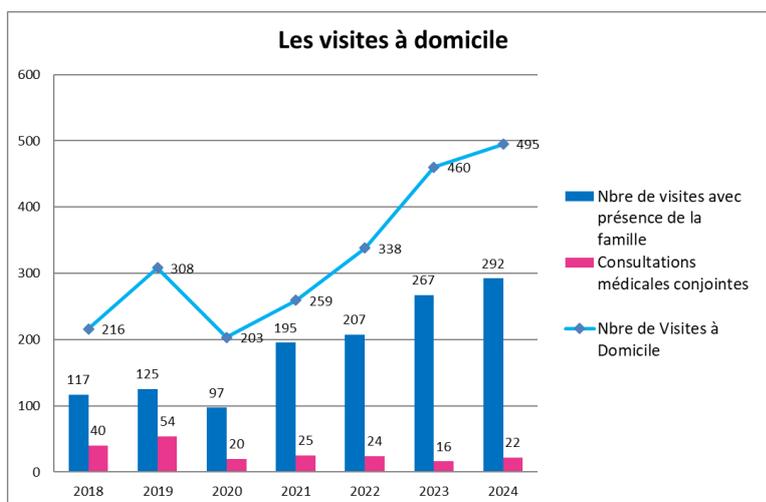
74% des accompagnements sont des inclusions complexes, dont 100% des patients sont à leur domicile privé.

La file active 2024 de cette activité est de **90** personnes malades suivies par l'équipe (86 en 2023).

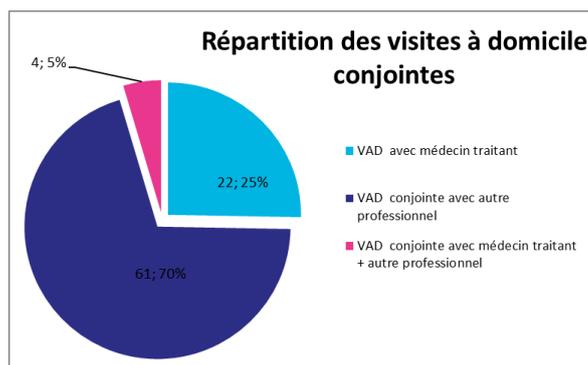
La disponibilité des médecins demeure difficile et se traduit par un nombre restreint de consultations médicales conjointes, mais un travail de coordination est systématiquement mis en place avec les intervenants du domicile pour établir un Plan Personnalisé de Soins à chaque nouvelle inclusion (**252 réunions de coordinations réalisées en 2024**).

¹¹ Tableau des indicateurs 2024 des patients inclus - annexe 9, p.52

L'articulation avec les familles se renforce ces dernières années, notamment lors des visites à domicile mais aussi lors de l'accompagnement par de nombreux échanges téléphoniques.

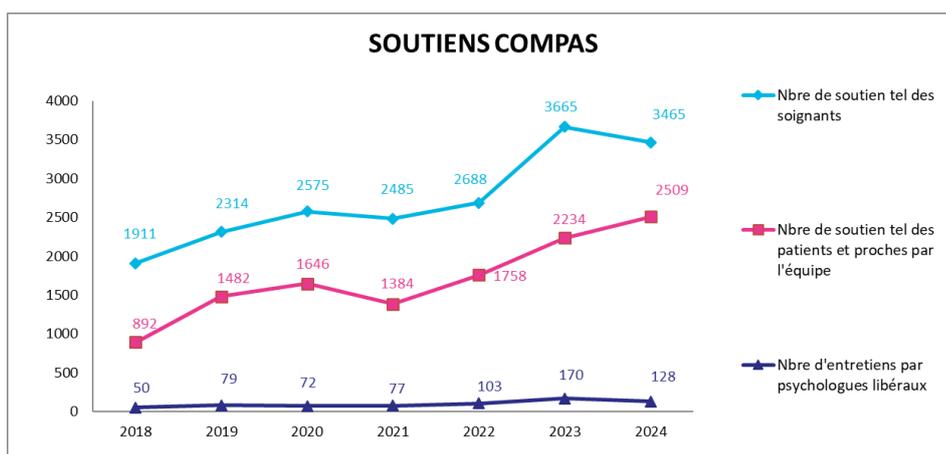


Nous constatons en 2024 une augmentation constante du nombre de visites à domicile réalisé, notamment pour des motifs psycho-sociaux. A noter que 17.5% de ces visites se sont déroulées en présence des professionnels, qu'il s'agisse du médecin traitant mais aussi des infirmiers libéraux.

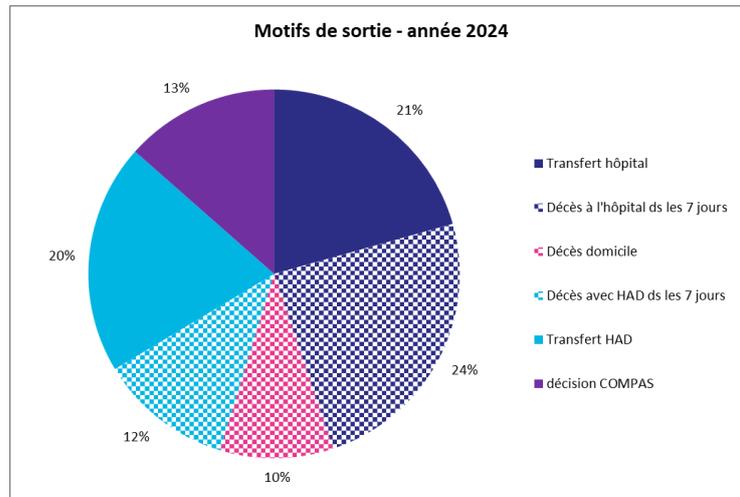


Nous pouvons constater une forte activité de soutiens téléphoniques aux soignants et aux patients/proches afin de sécuriser à distance le maintien à domicile. [A noter la baisse en 2021 qui s'explique par la période COVID en 2020 au cours de laquelle les VAD ont été limitées majorant alors de façon contextuelle le soutien à distance].

Les entretiens assurés par les psychologues libéraux adhérents et pris en charge par les mesures dérogatoires de COMPAS contribuent également au soutien des patients et de leurs proches. Ceux-ci ont augmenté sensiblement ces derniers mois, suite à la crise sanitaire.



Les modalités de sortie d'inclusion complexe des patients à COMPAS Domicile distinguent au sein des transferts vers l'HAD et l'hôpital, les patients décédés lors de la première semaine suivant le transfert.

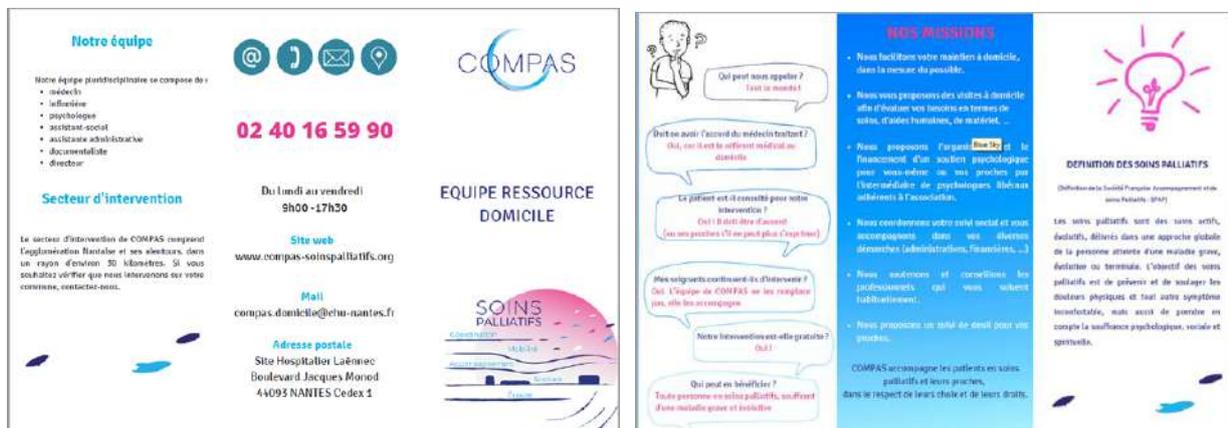


c) Utilisation du logiciel e.parcours via le CGS e.santé

En 2021, COMPAS a pu bénéficier d'un accès au logiciel e-parcours régional proposé par le CGS e-Santé et financé par l'ARS des Pays de Loire. Ce logiciel, commun aux autres acteurs d'appui et de coordination de la région (MAIA, CLIC, réseaux, Equipe mobile de gérontologie territoriale), offre l'opportunité d'un outil sécurisé partagé, destiné à terme à pouvoir faciliter les interfaces et les collaborations entre acteurs sur le territoire. Un important travail de personnalisation du logiciel a été réalisé afin de répondre aux activités domicile de COMPAS et construire un recueil d'indicateur automatisé (data analytic) permettant le suivi de l'activité au fil de l'eau. Cet outil numérique permet de renforcer la qualité et la sécurité de la traçabilité de l'activité domicile de COMPAS.

d) Une plaquette d'information à l'intention des usagers

Une plaquette à destination des usagers, validée en 2022, est envoyée à l'ensemble des professionnels libéraux adhérents. Disponible sur notre site, elle est régulièrement remise à des acteurs susceptibles de parler de notre équipe.



SYNTHESE ET CONCLUSION 2024 – PERSPECTIVES 2025

L'ACTIVITE en 2024 de COMPAS en quelques mots :

Au niveau associatif, cette année se caractérise par :

- L'inauguration des nouveaux locaux de COMPAS, en associant la presse et nos partenaires et mettant en place de nouveaux outils de communication sur l'association.
- L'organisation de plusieurs journées de rencontres et de réflexions avec nos partenaires.
- Le démarrage de la construction d'un nouveau logiciel métier de coordination des appuis aux structures visant à centraliser l'ensemble des données et des interventions réalisées auprès de nos bénéficiaires adhérents.

L'année 2024 a permis au centre de formation de retrouver son activité d'avant la crise sanitaire avec une augmentation sensible des sollicitations (485 professionnels formés, 494 sensibilisés et 937 étudiants formés, soit au total 1916 bénéficiaires sur l'année).

Ce fut l'année également du renouvellement de sa certification Qualiopi en avril.

Concernant l'appui proposé aux équipes soignantes des structures adhérentes en 2024 :

- Les demandes de soutiens réflexifs et les besoins en sensibilisation ont fortement augmentés.
- Les vidéos-staffs se renforcent et la nouvelle proposition de webinaires semble répondre aux besoins.

L'activité domicile de COMPAS poursuit sa montée en charge (+12%) du fait de l'augmentation des besoins et des demandes exprimées :

- + 8% de visites à domicile, 62 communes différentes d'interventions (sur 69) ont bénéficié de nos interventions.

Vis-à-vis du territoire, l'année 2024 a été marquée notamment par :

- La participation au comité régionale d'organisation de la journée régionale de soins palliatifs des Pays de Loire
- La participation au groupe de réflexion et de mise en place de la cellule d'animation régionale soins palliative
- La rencontre de plusieurs structures du territoire nazairien demandeuses de pouvoir bénéficier d'une animation départementale.

LES PERSPECTIVES 2025 DE COMPAS

Le développement de l'appui au domicile :

- Par la mise en place de nouveaux partenariats avec les CPTS afin de renforcer nos collaborations avec les acteurs du domicile.
- Par la réflexion sur une nouvelle offre de formation/sensibilisation en distanciel.

Le renforcement du soutien de COMPAS au sein du réseau inter-établissements :

- Par la poursuite de la construction du logiciel de suivi des structures adhérentes
- Par le développement des webinaires afin de répondre au besoin de sensibilisation des équipes.

Une meilleure lisibilité de l'activité formation de COMPAS :

- Par la mise en place d'un catalogue numérique de formation afin d'aider les équipes à ajuster leur plan de formation relatif aux soins palliatifs.

Le développement de l'animation territoriale :

- Par la participation au COPIL régional transitoire mis en place en janvier 2025 afin de soutenir la construction de la cellule d'animation régionale
- Par le co-portage des Réunions de Concertations pluridisciplinaires en soins palliatifs sur la Loire-Atlantique
- Par le déploiement de son animation auprès de l'ensemble des acteurs du 44.

Au niveau de l'Association :

- En modifiant ses statuts afin de permettre aux structures situées en dehors du territoire d'appui d'adhérer à l'association, d'intégrer notre réseau d'acteurs et de bénéficier de nouvelles ressources.
- Par le développement de sa communication auprès de ses adhérents.

En conclusion :

Cette année, s'est déroulée avec un absentéisme plus important au sein de l'équipe de coordination de COMPAS, la maintenant dans un sous-effectif régulier, générant de la déprogrammation, de l'adaptation et de la mutualisation au sein de l'équipe, impactant in fine la continuité et la réactivité de nos services.

COMPAS constate par ailleurs que les besoins en formation et en appui face aux situations complexes s'accroissent sur le territoire et mettent désormais en tension l'équipe dans sa capacité à répondre.

L'évolution du cadre législatif devrait aussi conduire l'association COMPAS et son équipe d'appui à envisager très prochainement des actions d'informations, de réflexions et de sensibilisations auprès de ses adhérents et des différents acteurs de la démarche palliative sur le territoire.

L'augmentation des besoins de la population, face à l'évolution du système de santé et de ses ressources préfigure à nos yeux la nécessité d'une réflexion territoriale avec l'ARS sur la capacité collective à répondre à ces nouveaux défis.

ANNEXES COMPAS

- **Annexe 1 : Membres fondateurs RESPAVIE**
- **Annexe 2 : Liste des 25 membres du CA de COMPAS au 31/12/24**
- **Annexe 3 : Liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS au 31/12/2024**
- **Annexe 4 : Evolution annuelle de l'usage du site internet de COMPAS**
- **Annexe 5 : Liste des structures partenaires au 31/12/24**
- **Annexe 6 : Bilan Evaluations 2024 des ressources COMPAS**
- **Annexe 7 : Activité du centre de formation COMPAS**
- **Annexe 8 : Plan de développement des compétences 2024 de l'équipe COMPAS**
- **Annexe 9 : Tableau d'indicateurs 2024 des patients inclus par COMPAS Domicile**
- **Annexe 10 : Lettre de mission ARS CPOM 2019-2022 COMPAS**

Annexe 1 : MEMBRES FONDATEURS RESPAVIE/COMPAS

ETABLISSEMENTS FONDATEURS DE RESPAVIE
CENTRE HOSPITALIER ANCENIS
CENTRE CATHERINE DE SIENNE
CENTRE HOSPITALIER DE NANTES
CENTRE RENE GAUDUCHEAU
HOPITAL BELLIER
HOPITAL A DOMICILE
HOPITAL LOIRE ET SEVRE LOROUX BOTTEREAU
HOPITAL LOIRE ET SEVRE VERTOU
LA CHIMOTAIE
LE BOIS RIGNOUX
ROZ ARVOR

**Annexe 2 : LISTE DES 25 MEMBRES DU CA DE COMPAS
AU 31/12/2024**

COLLEGE 1(9 sièges) : ETABLISSEMENTS DE SANTE	Mandat associatif
HAD Nantes et Région	Présidence
I.C.O.	Vice-Présidence
Hôpital Erdre et Loire	Trésorier
C.H.U. Nantes	Vice-Présidence
Hôpital Privé du Confluent	Membre du bureau
La Chimotaie	Membre
Hôpital Sèvre et Loire	Membre
SSR Bois Rignoux	Membre
CH Châteaubriant-Nozay-Ancenis	Membre

COLLEGE 2 (10 sièges) : STRUCTURES MEDICO-SOCIALES ou SOCIALES	Mandat associatif
EHPAD St Joseph	Membre du bureau
VYV 3	Membre
AIMR	Membre
EHPAD Les Jardins du Vert Praud	Membre
MAS et SAMSAH APAJH 44	Membre
EPHAD Le Ploreau	Membre du bureau
ADAPEI	Membre du bureau
Résidence Saint Paul	Membre
ADAR	Membre
Accompagnement soins et santé	Membre

COLLEGE 3 (1 siège) : STRUCTURES DE COORDINATION	Mandat associatif
DAC 44	Membre

COLLEGE 5 (1 siège) : BENEVOLES	Mandat associatif
JALMALV	Membre

COLLEGE 4 (3 sièges) : PROFESSIONS LIBERALES	Métier	Mandat associatif
A.M. LADEVEZE CAYLA	Médecin	Membre
A LORIOT	Psychologue	Membre
A CHEVET SOLER	Infirmière	Membre

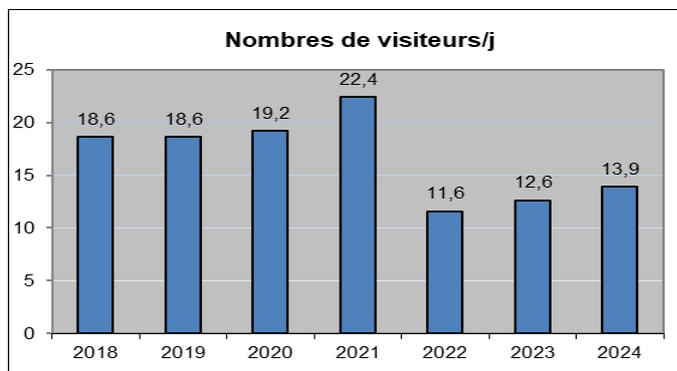
COLLEGE 6 (1 siège) : USAGERS	Mandat associatif
UFC-Que CHOISIR / Laurent VENAILLE	Membre

MEMBRES INVITES PERMANENTS	Adhérents
Porte-parole COMESP 44	Membre consultatif
Ancien président : Philippe CAILLON	Membre consultatif

**Annexe 3 : Liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS au
31/12/2024**

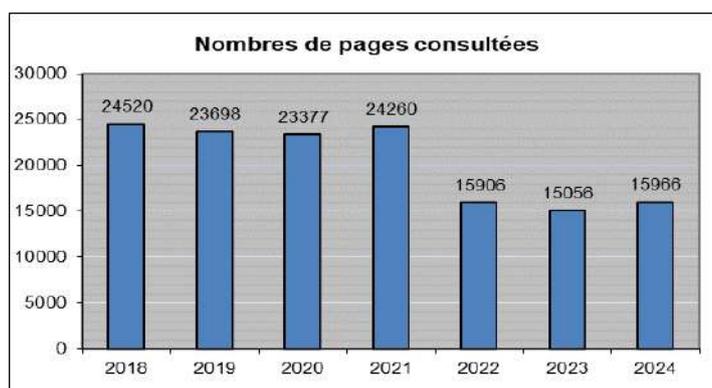
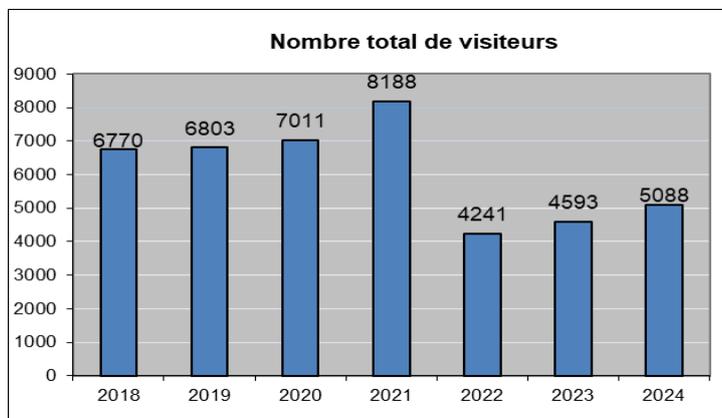
Médecins
Dr MH DELANGLE (50%) Dr C. PICAUD (100%) Dr C VIGNERAS (80%)
Infirmières
Morgan FRIBAULT (80%) Isabelle LAFONT (70%) Karine MONDAT (100%) Isabelle MUSSET (70%)
Psychologues
Charlotte BARBEAU (50%) Marine LABRUNE (50%) Arrivée annoncée de Zoe CINTRAT (50%)
Assistant social
Florian SEROUX (50%)
Documentaliste
Ronan ROCHER (60%)
Assistants administratives
Aurélia DARMANIN (100%) Gaëlle LE MENTEC (100%)
Directeur
Rodolphe MOCQUET (100%)

Annexe 4 : EVOLUTION ANNUELLE DE L'UTILISATION DU SITE INTERNET DE COMPAS



A noter qu'une méthode de comptage différente a été mise en place par Google en 2022, ne comptabilisant que les visiteurs consultant au moins 2 pages et restant plus de 10 secondes sur le site.

Cela explique la baisse de consultations constatée malgré le lancement du nouveau site.



	Pages vues en 2024	15966	%
1	Compas - Soins palliatifs - Assoc	3652	26,0
2	Fiches pratiques - Compas soins	2701	19,2
3	L'association COMPAS - Comp	922	6,4
4	Etablissements - Compas soins	901	4,0
5	Contact - Compas soins palliatif	564	3,8
6	Formations - Compas soins palliatif	529	3,8
7	Centre de documentation - Com	506	3,6
8	Outils pratiques	413	2,9
9	Libéraux - Compas soins palliatif	341	2,4
10	COMPAS et son équipe de coo	326	2,3

Annexe 5 : LISTE DES STRUCTURES PARTENAIRES AU 31/12/2024

Type d'établissements	Hôpitaux / Cliniques / SSR	Structures du handicap	Structures de gérontologie	Structures de soins du domicile	Associations / Services / Bénévoles	Acteurs de la coordination
186 structures au total	22	28	95	21	21	6
AAFP					x	
Accueil de jour Jules Verne		x				
ADAR 44					x	
ADEF					x	
ADHAP Services Est					x	
ADMR Fédération					x	
AGAD					x	
Arche_Senevé		x				
ASAMLA					x	
ASSADAPA - Service soins infirmiers à domicile				x		
Association Inter CLIC du 44						x
Association Saint Benoit Labre					x	
Caisse d'allocation familiale – pôle famille						x
Centre de convalescence Saint Sébastien	x					
Centre de ressources territoriales DIVADOM				x		
Centre de soins de suite de l'Estuaire	x					
Centre de soins de suite Le Confluent	x					
Centre de soins infirmiers - Accompagnement Soins et Santé				x		
Centre de soins infirmiers Bouaye Les Sorinières				x		
Centre hospitalier de Chateaubriant - Nozay - Pouancé	x					
Centre hospitalier Erdre et Loire	x					
Centre Hospitalier Georges Daumazon	x					
Centre hospitalier Universitaire de Nantes	x					
CLIC Nantes Métropole						x
Clinique Brétéché	x					
Clinique Jules Verne	x					
Clinique urologique Nantes Atlantis	x					
Coopérative Funéraire de Nantes					x	
DAC 44						x
Domicile Collectif Le Florilège			x			

DomusVi Domicile					x	
ECHO - PSA	x					
ECHO - Le Confluent	x					
EHRETIA		x				
Foyer de Blain		x				
Foyer de Châteaubriant		x				
Foyer de vie et fam La Haute Mitrie		x				
Foyer de Vie La Rabotiere		x				
Foyer les Lucines		x				
Foyer les Machaons		x				
Foyer Sésame		x				
HAD_Nantes	x					
Hôpital Pierre Delaroche	x					
Hôpital privé du Confluent	x					
Hôpital Sèvre et Loire - MAS Louis Retailleau		x				
Hôpital_Sèvre_et_Loire	x					
HSTV – Maison de Nicodème	x					
Humane - Sycomore Services					x	
ICO	x					
JALMALV					x	
La Charmelière		x				
La Chimotaie	x					
La Passerelle		x				
Le Chemin de l'Erdre		x				
Le Hameau		x				
Les Demeures du Parc			x			
Les Petits Frères des Pauvres					x	
Logis Montjoie					x	
Maison d'accueil Le Bois Hercé			x			
Maison d'Accueil Spécialisée Horizons		x				
Maison d'Accueil Spécialisée de la Sèvre		x				
Maison d'Accueil Spécialisée de l'Epeau		x				
Maison d'Accueil Spécialisée Diapason		x				
Maison d'Accueil Spécialisée du Fraiche Pasquier		x				
Maison d'Accueil Spécialisée Les Loges		x				
Maison de retraite protestante			x			
Maison de santé Pluridisciplinaire Divatte Santé				x		
Maison du Bon Pasteur			x			

Maison Perce Neige		x				
Nantes soins à domicile				X		
Ouihelp					x	
Petits fils - Agence de Carquefou					x	
Petits fils - Agence de Nantes Atlantis					x	
Petits fils - Agence Nantes centre					x	
Résidence Mauperthuis			x			
Résidence Alexandre Plancher			x			
Résidence Anne de Bretagne			x			
Résidence autonomie La Marrière			x			
Résidence Autonomie Les Noëllés			x			
Résidence Beaulieu			x			
Résidence Bel Air - La Chapelle sur Erdre			x			
Résidence Bel Air - Vertou			x			
Résidence Bleu Océan			x			
Résidence Bon Repos			x			
Résidence Canteni		x				
Résidence Chambellan			x			
Résidence Champfleuri			x			
Résidence de la Haute Mitrie			x			
Résidence de la Madeleine			x			
Résidence de l'Île Verte			x			
Résidence des Bigourettes			x			
Résidence des Savarières			x			
Résidence du Fonteny			x			
Résidence du Gué Florent			x			
Résidence du Ploreau			x			
Résidence du Repos de Procé			x			
Résidence Emile Gibier			x			
Résidence Erdam		x				
Résidence Espérance			x			
Résidence Fleurs des Champs			x			
Résidence Hirondelle de Sèvre			x			
Résidence Ile de Nantes			x			
Résidence Jacques Bertrand			x			
Résidence Ker Maria			x			
Résidence Korïa		x				
Résidence Korïan Bois Robillard			x			

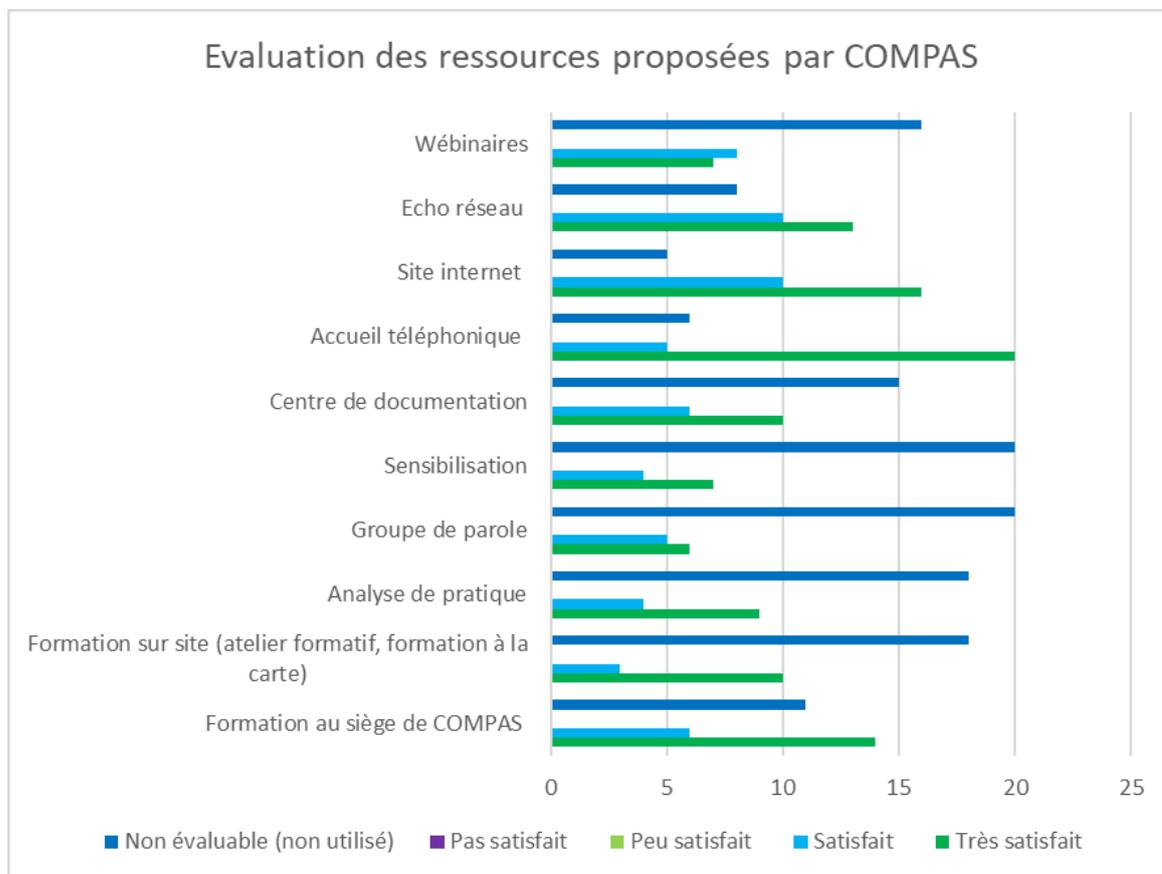
Résidence Korian Le Ranzay			x			
Résidence La Bourgonnière			x			
Résidence La Cerisaie			x			
Résidence La Chezalière			x			
Résidence La Croix du Gué			x			
Résidence La Grande Providence			x			
Résidence La Grange			x			
Résidence La Hautière			x			
Résidence La Houssais			x			
Résidence La Joncière			x			
Résidence La Lande Saint Martin			x			
Résidence La Perrière			x			
Résidence La Providence			x			
Résidence La Roche Maillard			x			
Résidence La Rose des Vents			x			
Résidence La Roselière			x			
Résidence La Sanglerie			x			
Résidence La Tour du Pé			x			
Résidence L'air du temps			x			
Résidence Le Bois Fleuri			x			
Résidence Le Bon Vieux Temps			x			
Résidence le Clos de l'Île Macé			x			
Résidence Le Clos du Moulin			x			
Résidence Le Clos Saint Sébastien			x			
Résidence le Condorcet			x			
Résidence Le Moulin Soline			x			
Résidence Le Muguet			x			
Résidence Le Parc de Diane			x			
Résidence Le Parc de l'Amande			x			
Résidence Le Sillon			x			
Résidence Le Verger			x			
Résidence L'Enchanterie			x			
Résidence Léontine Vié			x			
Résidence Les Bords de Sèvre			x			
Résidence Les Glénans			x			
Résidence Les Hauts de Saint Aignan			x			
Résidence Les Jardins de la Chénaie			x			

Résidence Les Jardins du Vert Praud			x			
Résidence Les Lys			x			
Résidence Les Pampres Dorés			x			
Résidence Les Rives de L'Erdre			x			
Résidence Les Sources du Verdet			x			
Résidence Les Trois Clochers			x			
Résidence Ma Maison			x			
Résidence Mon Repos			x			
Résidence Notre Dame de Charité			x			
Résidence Notre Dame du Chêne			x			
Résidence Océane			x			
Résidence Renoir			x			
Résidence Richebourg			x			
Résidence Saint Gabriel			x			
Résidence Saint Joseph - Fay de Bretagne			x			
Résidence Saint Joseph Legé			x			
Résidence Saint Joseph Nantes			x			
Résidence Saint Louis			x			
Résidence Saint Martin			x			
Résidence Saint Paul			x			
Résidence Sainte Famille de Grillaud			x			
Résidence Sevria		x				
Résidence Simon Ringard			x			
Résidence Théophile Bretonnière			x			
Résidence Tillay		x				
Résidence Vert Pré			x			
SADAPA - Accompagnement Soins et Santé				x		
SAMSAH - APAJH						x
SAMSAH - APF						x
Santé Atlantique - Clinique Saint Augustin	x					
SAVS de Rezé		x				
Service d'aide et d'accompagnement à domicile – Mairie de Rezé				x		
Service de Maintien à Domicile				x		
SSIAD - Mairie de Bouguenais				x		
SSIAD – Mairie de Rezé				x		
SSIAD Acheneau - Grand Lieu				x		

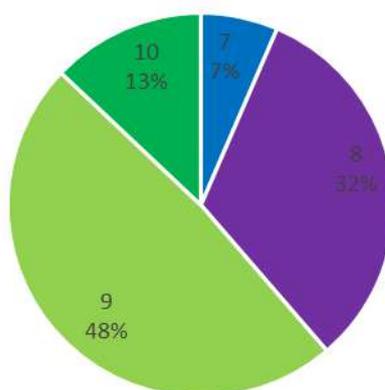
SSIAD de Nort sur Erdre				X		
SSIAD Erdre et Sèvre				X		
SSIAD Fleur des Champs				X		
SSIAD Orvault Sautron				x		
SSIAD Saint Herblain				x		
SSIAD Sillon et Loire				x		
SSIAD SAAD – APF France Handicap				x		
SSIDPAH Loire				x		
SSR Le Bois Rignoux	x					
SSR Roz Arvor	x					
Titi Services					x	
Trajet - Service Maison relais					x	
Vitalliance - Agence Nantes SUD					x	
Vivre à domicile SSIAD Canton de Blain, Nozay, Puceul				x		

Annexe 6 : BILAN DES EVALUATIONS 2024 DES RESSOURCES DE COMPAS

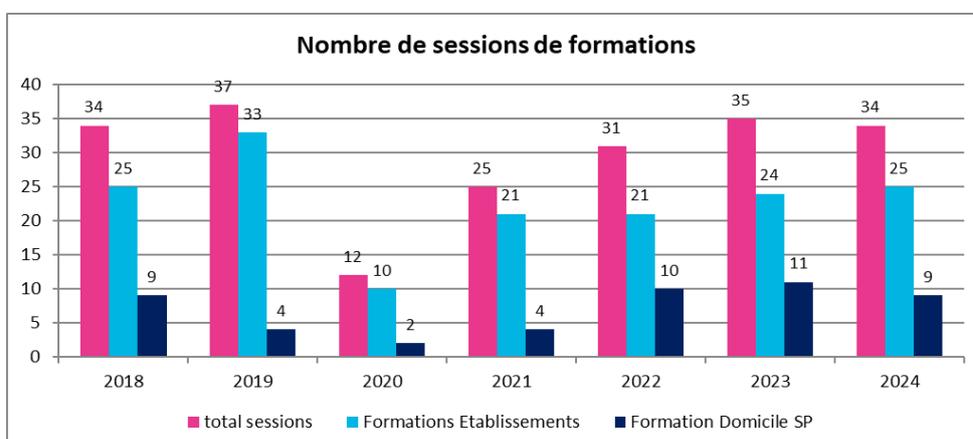
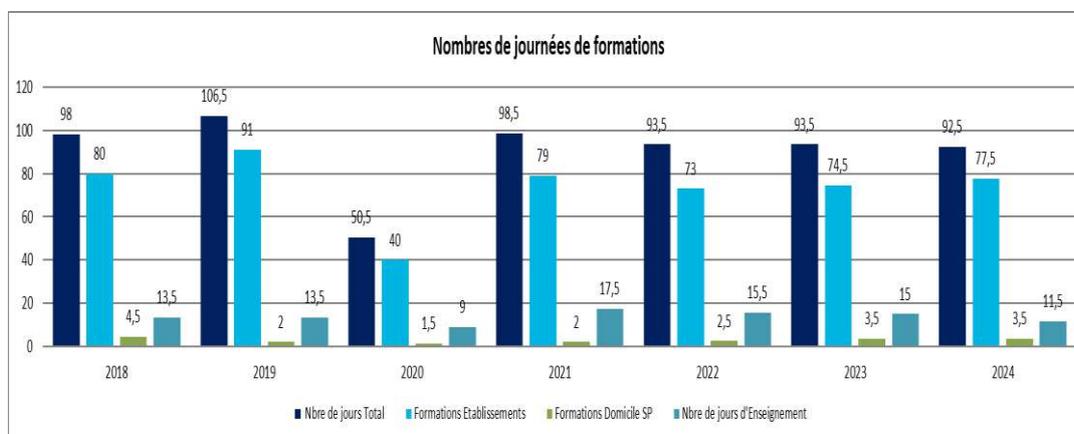
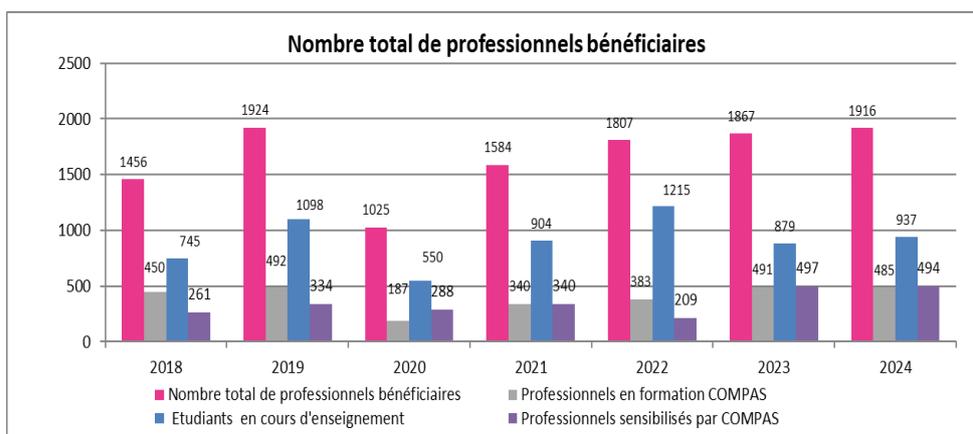
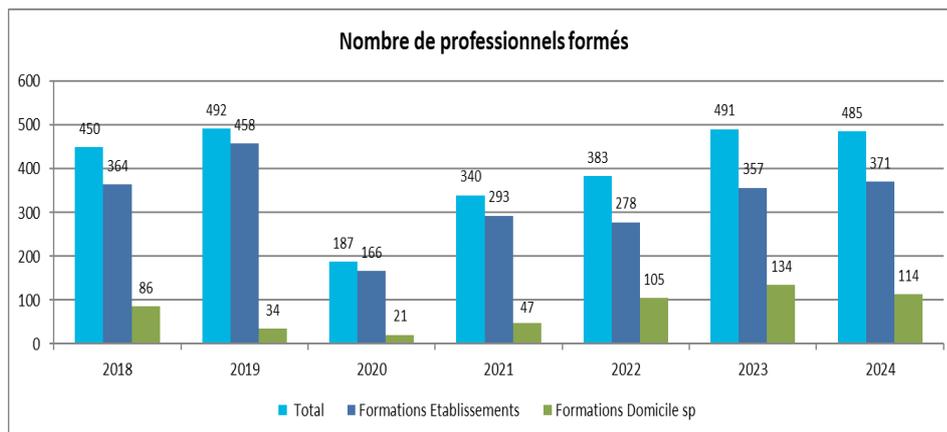
Un questionnaire d'évaluation des ressources de COMPAS a été envoyé à l'ensemble des structures adhérentes. Nous avons recueilli 31 réponses.



Note globale attribuée à COMPAS (/10)



Annexe 7 : ACTIVITE DU CENTRE DE FORMATION COMPAS



Annexe 8 : PLAN DE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2024 DE L'EQUIPE COMPAS

Thèmes des formations reçues en 2024 par les membres de l'équipe de coordination de COMPAS et liste des différentes participations aux congrès.

DIU Soins Palliatifs et accompagnement
Congrès national de la SFAP
Formation de formateur COMPAS : concevoir et animer une formation à distance
Journée SFAP : Penser le deuil
Formation Webinaires SFAP
Formation de formateur non permanent
Parcours de formation au management encadrement supérieur
Journée SFAP d'actualités médicales
Journée SFAP conscience/inconscience
Journée du réseau national de documentation en Soins palliatifs
Formation équipe : Utilisation du défibrillateur automatique
Formation équipe : Lutte contre le feu, utilisation des extincteurs
Formation équipe : Equipiers évacuation risque incendie
Formation à la réalisation vidéo

Annexe 9 : TABLEAU D'INDICATEURS 2024 DES PATIENTS INCLUS PAR COMPAS DOMICILE

<i>OBJECTIFS OPERATIONNELS</i>	<i>INDICATEURS</i>	<i>CONTENU</i>
<p><u>N°1 : Respecter le libre choix de la personne malade et de ses proches</u></p>	<p>1 Choix d'une prise en charge à domicile : Nombre de prises en charge complexes /nombre de demandes de prise en charge traitées</p> <p>2 Modalités de sortie définitive du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transfert HAD dont Nb de décès dans les 7 jours suivants leur transfert - Transfert Hôpital Dont Nb de décès dans les 7 jours suivants leur transfert - Nb de ré hospitalisations programmées par COMPAS domicile (en évitant le passage aux urgences) Dont les Hospitalisations de répit - Nb de retour à domicile après ré-hospitalisation / nb d'hospitalisations de répit - Nb de décès au domicile (avec HAD-7j) 	<p>265/359 (234/322 en 2023) Soit 265 inclusions complexes (IC) et 94 demandes simples</p> <p>Le nombre de patients sortis : 223 (197 en 2023) :</p> <p>71 (69 en 2023) 26/71 (26/66 en 2023)</p> <p>100 (75 en 2023) 54/100 (33/75 en 2023)</p> <p>15 (20 en 2023)</p> <p>1/15 (2/20 en 2023)</p> <p>0/1 (0/2 en 2023)</p> <p>48 (50 en 2023)</p>
<p><u>N°2 : Développer les liens et aider à la coordination de l'ensemble des acteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître les échanges interdisciplinaires, ▪ Promouvoir la continuité des soins. 	<p>1- Nb de « réunions » coordination (présentielles ou non) avec les intervenants du domicile pour établir un pps / nb de malades concernés.</p> <p>2- Nb de visites à domicile (avec VAD psy libéraux) Dont Nb de consultations médicales conjointes au domicile entre médecin du réseau et médecin traitant /Total de visites</p> <p>3- Nb de communes concernées par les VAD sur l'année / Nb total du périmètre</p> <p>4- Nb d'actions de coordinations téléphoniques</p> <p>5- Nb de rencontres Famille/ Total de visites</p>	<p>252/265 (256/234 en 2023)</p> <p>495 (460 en 2023) 22/495 (16/460 en 2023)</p> <p>86/93</p> <p>3465 (3665 en 2023)</p> <p>292/495 (267/460 en 2023)</p>
<p><u>N°3 : Soutenir les personnes malades et leur entourage dans l'accompagnement</u></p>	<p>1-Interventions des psychologues (hors soutiens deuil) -Nb entretiens avec patient/nb patients -Nb entretiens avec famille/nb familles</p> <p>2-Dont Nb d'interventions par psychologue libéral seul financé par COMPAS (/Nb au domicile)</p> <p>3-Nb de soutiens téléphoniques par les autres professionnels de COMPAS/ nb de personnes suivis</p> <p>Nombre de soutien patients/nombre de soutien proches)</p> <p>4-Suivis de deuil (soutiens réalisés par psycho libéral / soutien réalisés par psycho COMPAS)</p>	<p>Total interventions 133 (177 en 2023)</p> <p>75/29 (123/37 patients en 2023) 58/22 (54/22 familles en 2023)</p> <p>127/89 (170/131) en 2023)</p> <p>2509/265 (2234/234 en 2023)</p> <p>822/1687 (947/1287 en 2023)</p> <p>23 (23/0) (35(30/5) en 2023)</p>

<p>N°4: <u>Améliorer la prise en charge sociale à domicile</u></p>	<p>1-Nb de dossiers ouverts pour une demande de prestation sociale (FNASS, financement MSA) par l'équipe du réseau domicile,</p> <p>2-NB de dossiers (APA, PCH) ouverts et transmis aux partenaires sociaux</p> <p>3-Nb évaluations sociales</p> <p>4-Nb de patients sans soutien familial existant</p>	<p>15/265 (12/234 en 2023)</p> <p>45 (36 en 2023)</p> <p>60 (62 en 2023)</p> <p>6/265 (6/203 en 2022)</p>
<p>N°5 : <u>Accompagner les PS dans la prise en charge à domicile</u></p>	<p>Nb de réunions des psychologues libéraux/ nombre total de professionnels participants</p>	<p>2/17 (4/33 en 2023)</p>
<p>N°6: <u>Développer les collaborations avec les ressources existantes</u></p>	<p>1-Nb d'inclusions à COMPAS domicile organisées à partir de l'hôpital</p> <p>2-Nb d'inclusions à COMPAS domicile organisées à partir du domicile</p> <p>3-Nb de nouveaux professionnels libéraux adhérents à l'association</p> <p>5-Nb d'actions de collaboration avec des associations de bénévoles : JALMAV et les Petits Frères des Pauvres</p> <p>6-Les bénévoles de JALMALV et des Petits Frères des Pauvres participent aux formations de COMPAS</p>	<p>156/265 (150/234 en 2023)</p> <p>109/265 (84/234 en 2023)</p> <p>22 (31 en 2023)</p> <p>7 suivis conjoints avec des bénévoles d'accompagnement à domicile (5 en 2023)</p> <p>9 fois en 2024</p>
<p>N°7: <u>Evaluer: - l'impact perçu de la prise en charge du réseau -la prise en charge du patient</u></p>	<p>1. Nb de directives anticipées rédigées</p> <p>2. Demandes d'euthanasie levées/demandes totales</p> <p>3. Demandes de sédation Dont nombre de sédation légitimées Dont nombre de sédation réalisées</p>	<p>22/265 (23/234 en 2023)</p> <p>0/0 (0/0 en 2023)</p> <p>0 (0 en 2023) 0/0 (0/0 en 2023) 0/0 (0/0 en 2023)</p>

Annexe 10 : LETTRE DE MISSION ARS CPOM 2019-2022 COMPAS



**DIRECTION DE L'OFFRE DE SANTE
ET EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE**
Mission
Appui à la coordination des Parcours

Dossier suivi par : V. Michelet
Tél. : 02 49 10 41 60
Mél. : ars-pdl-dosa-acp@ars.sante.fr

Equipe Mobile de Soins Palliatifs COMPAS
Monsieur le Président

Nantes, le 25 février 2019

Monsieur le Président,

Dans le cadre du déploiement de la démarche palliative en région, je suis heureux de pouvoir renouveler l'accompagnement des projets portés par COMPAS via un nouveau contrat pluriannuel couvrant les 4 prochaines années.

Au-delà de ce contrat, je souhaite vous faire part des attentes de l'ARS en termes d'animation et de coordination territoriales en Loire-Atlantique où un nombre conséquent d'acteurs doivent interagir de concert. Votre rôle, en tant que tête de pont départementale, doit permettre d'améliorer les échanges et la lisibilité des interventions des différentes équipes mobiles de soins palliatifs du territoire.

Vous serez également amenés à contribuer aux travaux régionaux que l'ARS mène avec les autres acteurs de la démarche palliative et la CRSA.

Votre positionnement à la croisée des chemins du sanitaire, du médico-social et des soins de ville sera utile pour développer des projets innovants et faire émerger de nouvelles réponses aux besoins identifiés avec vos différents partenaires.

Je vous remercie pour votre engagement aux côtés de l'ARS et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur de l'offre de santé et en faveur de
l'autonomie

Pascal DUPERRAY



17 Boulevard Gaston Doumergue - CS 56233
44262 NANTES cedex 2
Tél. 02 49 10 40 00 – Mél. ars-pdl-contact@ars.sante.fr
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

